

Saint'Jo Info



Commune de
Saint-Joseph

Édition n° 88 • Janvier 2024

Suivez-nous
sur



Vie municipale

Le retour des
services techniques



Cadre de vie

La salle
de la Faravelle



Associations

La mine d'or
de Bissieux





JINVESTIS 2M1
Et je constitue mon patrimoine

Johann RIVOLLIER : 06 48 84 64 77
johann.rivollier@gmail.com • www.jinvestis2m1.fr

- Accompagnement à la préparation des études de vos enfants et de votre retraite
- Aide à l'économie d'impôts et à la réalisation de vos objectifs
- Conseils en placements, investissements immobiliers
- Conseils financiers

« Mon métier consiste à vous accompagner sur ses différents sujets d'investissement financier et immobilier sur Saint-Martin La Plaine, Rive-de-Gier, Genilac, Saint-Etienne, Saint-Chamond, Lyon et les alentours, en vous apportant mes conseils, les solutions en fonction de vos objectifs et un suivi sur la durée. »

H2O

RICHARD Bertrand
06 18 30 56 06

Entretiens et aménagements paysagers

CREDIT D'IMPOTS 50%

4 hameau de la Bourdinière - 42800 St Martin La Plaine
mail : h2opaysages@gmail.com

Cap-D DESIGN D'ESPACE



Denis Capitan • 06 82 65 94 60 • www.cap-d.fr

OUVERT DIMANCHE : 8H - 12H
FROMAGE A LA COUPE



BOUCHERIE PANEL
Charcuterie ~ Traiteur
Mathieu & Eric

8 Place de l'Eglise 42800 Saint Martin la Plaine
04 77 39 10 62

afx plomberie zinguerie chauffage

" Petite entreprise familiale, réactive et polyvalente "

PASSAGE CAMÉRA - RECHERCHE DE FUITE SUR PEHD
SOUDURE PEHD - CAROTTAGE - SANITAIRE
CHAUFFAGE AU GAZ - GRANULÉS - PAC

3 lot Grange Blanche - 42800 Saint Joseph
06 73 53 71 70 - afxplomberie.berthon@gmail.com

CONFIANCE OBSÈQUES
À VOTRE SERVICE, À VOTRE ÉCOUTE

7 JOURS SUR 7 - 24 HEURES SUR 24

Votre boutique 8 rue Waldeck Rousseau 42 800 RIVE DE GIER 04 77 75 46 46

Chambre funéraire La Madeleine 69 440 ST MAURICE SUR DARGOIRE 04 77 75 46 46

www.confianceobseques.fr

Élodie Juban
Avocate au Barreau de Saint-Etienne
www.elodie-juban-avocat.fr

Cabinet Saint-Étienne
7, Place Jean Moulin
42000 Saint-Etienne

Cabinet Saint-Martin-La-Plaine
1, Place Grenette
42800 Saint-Martin-La-Plaine

Téléphone : 04 82 82 62 50 E-mail : me.juban@gmail.com

Sommaire

Page 4 Vie municipale

- P.4 - Le mot du maire
- P.4 - Services techniques

Page 5 Événements

- P.5 - Fête républicaine
- P.6 - Forum des associations
- P.6 - Commémoration du 11 novembre
- P.7 - Rhino Jazz(s) festival
- P.7 - Octobre Rose
- P.8 - Aquarelle et photographie
- P.8 - UDAM
- P.9 - Téléthon 2023

Page 10 Vivre ensemble

- P.10 - Les animations du CCAS
- P.10 - Participation citoyenne
- P.11 - Attention aux cyber-arnaques
- P.11 - Plan Communal de Sauvegarde

Page 12 Place aux enfants

- P.12 - Rentrée scolaire
- P.12 - Améliorations de l'école
- P.13 - Le sou des écoles
- P.14 - Un départ en retraite
- P.14 - Projet Educatif De Territoire
- P.14 - Entrée au collège
- P.15 - Rénovation du restaurant scolaire
- P.15 - Portage de repas à domicile

Page 16 Cadre de vie

- P.16 - Travaux à la salle de la Faravelle
- P.16 - Chemin du Puits Dumas
- P.16 - Les chemins de randonnée
- P.16 - Désherbage et déneigement

Page 18 Vie associative

- P.18 - La mine d'or de Bissieux
- P.19 - De fils en détente
- P.19 - Le cercle culturel
- P.22 - Tennis Club de Saint Joseph
- P.20 - Amicale des anciens combattants
- P.21 - Saint'Jo Rando
- P.21 - Don du sang
- P.22 - FC Saint Joseph - Saint Martin
- P.23 - CCLSR Basket
- P.24 - Les 87 Revanchards

Page 26 Intercommunalité

- P.26 - Médiathèque
- P.27 - Ludothèque
- P.27 - Relai petite enfance

Page 28 Vie économique

- P.28 - La ferme des Alouettes
- P.28 - BMA
- P.28 - Parlez-moi d'immo
- P.28 - Small Food Truck

Page 30 Pratique

Page 31 Agenda

Page 31 État civil

Page 32 Une page d'histoire

- P.32 - Création des écoles de Saint Joseph



Saint'Jo Info • Edition # 88 • Janvier 2024

Directeur de la publication : Fabrice DUCRET
Commission communication : Pamela BONNAND, Yohan BONNAND, Antoine CHOUVION, Joseph COLOMB, Sandrine COMTET, Jean CORON, Baptiste FONTAINE, Mehdi GALLARDO, Christelle LAMY-QUIQUE, Damien LEBRE, Justine RHEAUME
Dépôt légal : n° 428 191 188
Mise en page & Impression : BAYACOM • www.bayacom.com • 06 12 49 09 14 • 4 rue de la Transmière • 42800 Saint Martin la Plaine
Crédits photos : Commune de Saint Joseph

EN COUVERTURE : Focus sur le nom de l'école

Notre école porte désormais le nom de Marguerite COUCHOUD. Maire de la commune de 1983 à 1995, son nom avait été proposé par notre commission enfance jeunesse. Le processus démocratique a parlé et le conseil municipal a décidé. Il sera créé prochainement une plaque matérialisant cette décision indiquant qu'une cinquantaine de dons ont été effectués pour créer notre école dont celui d'Etienne Féchet. Cette plaque sera gage de souvenir et de respect.

Le mot du maire

Chères Saint-Joséphoises, chers Saint-Joséphois,

A vous qui lisez ces mots, je souhaite vous adresser mes plus chaleureux vœux pour cette année 2024. Je vous souhaite le plus beau des voyages, qu'il soit parsemé d'escalades de bonheur et d'étapes vivifiantes, de découvertes, de joies et de partage.

Je souhaite avoir une pensée forte pour les personnes qui vivent des situations particulièrement difficiles. J'ai conscience que les événements et la réalité actuelle peuvent rendre notre vie parfois anxiogène et inquiétante. Je souhaite également avoir une pensée pour toutes les victimes et familles de victimes touchées dans ces conflits mondiaux, trop nombreux, dévastateurs, créateurs de tristesse et de peur.

Ces mots d'espoir, pour vous, pour nous tous, pour que cette année 2024 soit tournée vers l'apaisement général, faire le choix de l'ouverture, de l'écoute et du partage, tout simplement le choix de la Paix. Pourquoi ne pas se dire que bien des choses sont possibles lorsque l'on s'écoute, que l'on se respecte et que l'on s'accepte légitimement.

2023 s'en est allée. C'était une année riche en événements, en défis, en projets multiples et passionnants, fidèles à notre engagement municipal. Une année alignée, incontestablement enrichissante et gratifiante à Saint Joseph.

Les Castors, la Faravelle, notre restaurant scolaire, notre école, tant de projets menés par une équipe impliquée et dynamique à laquelle je veux ici témoigner mon plus profond respect et ma reconnaissance. L'expérience s'installe doucement, modestement mais avec une détermination assumée rendant chaque jour les choses possibles.



Votre maire,
Fabrice DUCRET

Certaines situations complexes s'apaisent enfin. Hier limitantes, elles sont aujourd'hui gages d'une motivation révélatrice, je parle ici de nos services techniques et de la formidable équipe qui est à l'œuvre sur notre belle commune.

Merci à vous pour votre professionnalisme et pour votre engagement.

Je sais que les projets menés par notre municipalité sont venus bousculer votre quotidien et je sais la patience qui est la vôtre depuis plusieurs mois, particulièrement sur la rénovation des Castors. Tout changement apporte son lot de contraintes, mais demain sera meilleur et tout cela sera oublié. Je sais pouvoir compter sur vous.

Autour de notre Faravelle, également du mouvement pour plusieurs mois. Chacun joue son rôle et répond présent dans ce challenge, nos associations, nos clubs sportifs, nos activités périscolaires, les activités en lien avec notre jeunesse, toutes et tous mobilisés pour rendre possible la réhabilitation de ce bâtiment qui rassemblera bientôt de nouveau toutes les forces associatives et sportives de notre commune.

Enfin, c'est l'ensemble des services administratifs et le service de gestion de l'entretien des bâtiments qui est mis à rude épreuve pour garantir le meilleur fonctionnement en phase avec les différentes étapes des actions menées sur notre territoire.

Mes remerciements les plus sincères à toutes et tous.

L'Avenir appartient aux audacieux, une bien belle formule. Pourquoi ne pas croire que bon nombre de projets et défis communs sont possibles. **Ensemble, plus loin**, slogan de campagne 2020, des mots, une force.

Je vous souhaite le meilleur à vous et tous vos proches.

Fabrice DUCRET

Services techniques

C'est une arrivée très remarquée à laquelle nous avons assisté le 1^{er} juillet dernier : le retour des agents du service technique.

Comme vous le savez, la fin de notre partenariat avec la commune de Saint Martin la Plaine était annoncée, aussi, c'est avec grand plaisir que nous avons accueilli Denis et Claude qui nous ont fait le privilège de revenir travailler sur notre belle commune.

Le conseil municipal a validé le recrutement de deux agents supplémentaires, Philippe et Nicolas, afin de garantir le meilleur avenir technique possible à notre territoire communal.

Nos quatre agents, main dans la main, ont pris à bras le corps leurs nouvelles missions. Cohésion et engagement ont été rapidement de mise. Le résultat est au rendez-vous, tout le monde s'en félicite. Les anciens locaux accueillent le service comme jadis, ne posant aucun souci de fonctionnement et d'organisation.

Nous saluons la nomination de Denis CANEL comme responsable de ce service. Nous apprécions l'investissement et le dynamisme de cette nouvelle équipe que vous aurez l'opportunité de voir à l'œuvre sur Saint Joseph.

Fête républicaine



La fête républicaine, portée par les bénévoles de ST JO S'ANIME a eu lieu cette année le samedi 8 juillet.

De nombreuses animations ont été proposées : un mur d'escalade, un laser game géant, des jeux en bois, une ascension en montgolfière. Malheureusement le vent excessif et incessant a empêché les ascensions réservées au préalable sur internet, car la montgolfière n'a pas pu décoller. La tombola a pu permettre d'offrir en premier lot un baptême en montgolfière. C'est M. RICCI de Saint Joseph qui a été ravi d'en profiter en cette fin d'été.

La Boule Loisirs proposait également son tournoi de pétanque. Une quarantaine de doublettes sont venues s'affronter sur le terrain de la Faravelle.

En fin de journée, les foodtrucks **Bella Piazza, Au Vieux Tacot, Prestige 10 Vins, Speed Tandoori, La tour de Greg et Authentique Glaces** ont proposé une restauration au son des artistes qui se sont produits sur scène.



si vous avez envie de vous produire sur une scène devant un public toujours au rendez-vous. Envoyez vos candidatures à : contact@saintjosanime.fr.

L'édition 2024 se déroulera le samedi 6 juillet.

Sandrine COMTET

Concert : Les Bérêts Chantent en Vin



ST JO S'ANIME a proposé un concert Les Bérêts Chantent en Vin à la salle du Cercle le samedi 21 octobre pour passer un moment convivial.

Quatre musiciens chanteurs ont donné leur récital de chansons d'artistes connus ou de leur propre répertoire, chansons gaies ou à boire, devant un public hétéroclite de 80 personnes environ. La bonne humeur a été contagieuse avec les bénévoles de ST JO S'ANIME à l'entrée et à la buvette.

A noter

J.O. obligeant, cette année, les **Saint Jolympiades**, s'appelleront les Saints Jolympiques et se dérouleront le 25 mai. Commencez à préparer vos équipes !

Évènements

Forum des associations : 2^{ème} édition

C'est avec un plaisir certain qu'une dizaine d'associations se sont retrouvées le samedi 2 septembre 2023 pour le 2^{ème} Forum.

A cette occasion, les visiteurs ont pu découvrir (ou redécouvrir) les activités proposées sur la commune et les associations ont pu échanger et donner l'envie au public de les rejoindre.

C'est une saison quelque peu chamboulée par les travaux de la Faravelle qui commence, mais les bénévoles sont toujours aussi présents et investis dans leurs associations respectives.

N'hésitez pas à consulter la page des associations sur le site internet de la commune et à prendre contact avec elles.

Paméla BONNAND



Commémoration du 11 novembre

Sous un soleil de saison, le samedi 11 novembre, jour anniversaire de l'armistice 1918, à l'invitation du maire, conseillers municipaux, personnel enseignant et habitants de la commune ainsi que les responsables d'associations dont la FNACA, représentée par Robert LAROCHE et Emile BLANC, se sont rassemblés au cimetière de Saint Joseph accompagnés par un détachement des Sapeurs Pompiers de Saint Martin. 50 personnes environ étaient présentes afin de perpétuer le souvenir des quatre années de deuils et de souffrances de cette guerre.

Après la lecture du message de la ministre des anciens combattants, les enfants de l'école (hélas peu nombreux) ont énuméré les noms des soldats tués avant de déposer une gerbe devant le Monument aux Morts. Un instant de recueillement a été observé avant de terminer avec *La Marseillaise*.

Le verre de l'amitié dans les locaux de la mairie a clos cette cérémonie.

Jean CORON



Le Rhino Jazz(s) Festival à Saint Joseph

Le concert du Rhino Jazz(s) Festival a eu lieu le vendredi 20 octobre à la salle du Cercle, la commune de Saint-Joseph étant en partenariat avec le Rhino Jazz(s).

Le concert a été apprécié par quelques 150 personnes. Cette année, c'est le groupe *Swing Gamblers*, composé de 3 musiciens et une chanteuse, Célia FORESTIER, qui nous a entraînés dans un swing revigorant.

Le spectacle s'est terminé à la buvette où se sont rejoints le groupe, les bénévoles du festival et des spectateurs.

Une très belle soirée musicale.

Alain GONZALEZ



Octobre Rose



Pour la deuxième année, la commune de Saint Joseph a organisé une action pour Octobre Rose.

Cette année, la campagne de prévention du cancer du sein débute avec la marche le dimanche 1^{er} octobre sur les sentiers de Saint Joseph.

Cette marche solidaire a été organisée au profit de l'association *AmaRose's*. Basée à Sorbiers, cette association vise à promouvoir l'activité sportive pour éviter les récurrences de cancer du sein, par différents sports : dragon boat, marche nordique, tennis, gym...

L'association comporte 70 adhérentes. Tous les 2 ans, une partie d'entre elles participe à la *Vogalonga*, défi international de dragon boat où des équipes de femmes guéries du cancer du sein rament sur la lagune de Venise sur une distance de 35 km.

L'an passé, pour se préparer, les participantes se sont lancées le défi de faire le tour du lac d'Annecy avec une équipe locale appelée *Drôles de Rames*. 34 kilomètres en 5 heures.

Cette année, l'association *Couleur Femmes* de Rive de Gier s'est associée à l'action menée par la commune, ainsi que le centre social Henri MATISSE. 300 adultes et 70 enfants sont

venus marcher sur les sentiers, plus ou moins sportifs, de notre commune, avec en prime le beau temps. Nous avons créé un petit circuit facile et plat *spécial famille*.

Une belle réussite. Merci à tous les participants !

La *Marche Rose* pour 2024 est déjà fixée au dimanche 6 octobre

Sandrine COMTET



Aquarelle et photographie

Il y a cinq ans, moi, Lessia SCAFI, artiste et professeure d'aquarelle, j'ai sorti un ouvrage intitulé **Clair-Obscur**.

Récemment, j'ai ouvert les portes de ma maison à l'occasion de la parution de mon autre livre **L'ARTitude** dans lequel mes aquarelles font écho aux photos de Nathalie BRUNARD. Nous avons mis notre cœur dans chaque texte et dans chaque œuvre. Notre désir est de démontrer que, grâce à notre art respectif, il est possible de vivre bien, de trouver la force, de puiser de l'énergie, de magnifier la vie. Notre envie est de faire partager notre art de vivre au travers de la tendresse des fleurs, de la chaleur et de l'éclat des couleurs, du caractère vivifiant et apaisant de l'eau et bien sûr, de la beauté de la nature.



Ce livre est fait pour vous faire du bien. Les fêtes de fin d'année approchent. C'est une occasion de faire plaisir ou de se faire plaisir.

Ce livre est disponible au prix de 35 €, en m'appelant ou à la librairie de Rive de Gier **Des Livres & Vous**.

Par ailleurs, si vous êtes un groupe d'amis qui aimerait apprendre l'aquarelle ou bien apprendre à créer un carnet de voyage, l'équipe de la mairie sera ravie de nous accueillir et d'organiser un cours dans la commune de Saint Joseph.

Renseignements :
06 69 96 58 90
Mon site : lessiascafi.fr

L'Union des Associations et du Matériel de Saint Joseph



Au printemps 2022 l'UDAM Saint Jo a été créée dans le but de faciliter l'intendance et l'entretien du matériel des associations de la commune, gérés jusqu'alors par la municipalité.

Le 1^{er} janvier 2023, l'ensemble du matériel nous est confié pour sa gestion. Aussi, pour mieux vous servir, la totalité des équipements a été centralisée à la mairie annexe, ce qui depuis évite bien des voyages entre le local de la Jubillière, la mairie et la salle de la Faravelle.

Grâce à un concours organisé par le Crédit Agricole Loire Haute-Loire, auquel l'UDAM Saint Jo a participé, un chèque de 300 € nous a été remis en septembre dernier. Grâce à

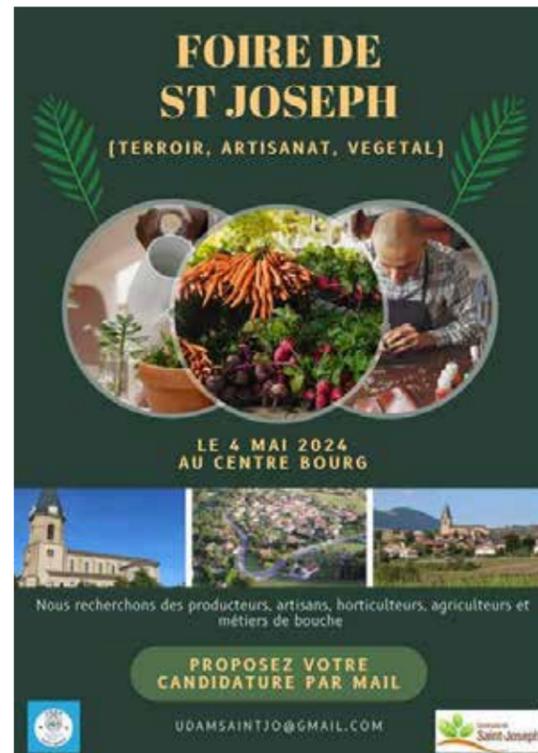
cela, nous avons pu acheter deux barnums supplémentaires ainsi que deux terminaux de paiement. Comme vous avez pu le constater aussi, la liste du matériel s'est agrandie grâce à de nombreux dons.

Le 22 octobre 2023, l'UDAM Saint Jo a organisé son premier loto. Ce fut un franc succès, puisque près de 250 cartons ont été vendus avec des lots à gagner d'une valeur de plus de 1 000 €.

Pour l'année 2024, un grand projet se met en place. Afin de pouvoir investir dans de nouveaux équipements, une manne financière est nécessaire. Aussi lors de notre dernière Assemblée Générale, nous avons décidé d'organiser la première **Foire de Saint Joseph**. Le thème en sera **l'agriculture, l'environnement, les métiers de bouche et l'artisanat**.

Pour cette journée exceptionnelle, nous accueillerons près de 130 exposants et bien sûr nous comptons sur la présence des agriculteurs de notre commune pour une mise en avant de notre territoire et de ses beaux métiers. Nous comptons sur votre aide précieuse, bénévoles d'associations pour vous joindre à nous.

Pour terminer, depuis début novembre 2023, nous avons simplifié la demande de réservation du matériel. En effet nous avons décidé d'informatiser vos réservations. Vous avez dû recevoir un mail avec un lien de redirection. N'hésitez pas à nous faire part de vos remarques et suggestions éventuelles.



Téléthon 2023

Cette année la commune s'est entendue avec Saint Martin la Plaine pour organiser le Téléthon 2023 sur le même week-end, le 2 décembre 2023.



C'est la marche proposée le samedi matin qui a lié nos deux communes. Cette année, le départ et l'arrivée se sont faits à Saint Martin et le ravitaillement à Saint Joseph.

Les animations proposées au village étaient sportives, le slogan de cette année étant **Muscle ton Téléthon**.

En matinée, un défi **course du muscle** a eu lieu sur un circuit autour de la mairie. Le défi étant qu'il y ait toujours au moins un coureur ou marcheur sur la piste, pour mettre le muscle valide au service du muscle malade. Défi relevé ! Une petite dizaine de coureurs ont bravé le froid et se sont ainsi relayés pendant 2 heures, dans la bonne humeur, avec, à l'arrivée, pomme, grenadine, crêpe et café !

Le midi, les plats précommandés de choucroute de Renaud ont pu être récupérés.

Le groupe **Bubly Girls d'Urbano Danse** a débuté avec énergie l'après-midi de danses pour le Téléthon.

Puis Virgine, Claire et Amandine nous ont présenté un show de **Pole Dance**, tout en charme, en force et en douceur.



L'association **Joss Country Dancers** de Génillac nous a ensuite proposé quelques danses de leur répertoire puis nous a initié à deux danses de country.

Authentic Danse de Rive de Gier, avec Annick et ses élèves, nous a fait des démonstrations endiablées de boogie woogie, de west coast swing, de rock acrobatique et de salsa.

Christiane pour l'école **Rythme et Musique** de la Grand Croix nous a donné un cours de fitness tonique.

Et enfin Robert pour l'école **Salsa Villars** nous a initié à la bachata et à la kizomba avec bienveillance.

Lors des animations, les boules de Noël spéciales Téléthon ont été proposées à la vente et tout le long du mois de décembre, via les enfants de l'école et la mairie.

Nous vous communiquerons les bénéfices perçus sur la commune cette année. Merci à tous pour votre participation et aux bénévoles.



Marielle ROUSSET, déléguée Téléthon du Gier,
Sandrine COMTET, déléguée animation,
Antoine, notre parrain et François son accompagnant.

Sandrine Comtet

Les animations du CCAS



Sortie au musée de la forge

Le CCAS met en place pour la seconde fois sa thématique de découvrir (ou redécouvrir) le patrimoine local, en organisant une sortie culturelle couplée d'un repas au restaurant. La commune prend en charge la partie culturelle et le restaurant est à la charge de chaque participant.

Nous sommes donc allés à la Mourine, Maison des Forgerons de Saint Martin la Plaine, le vendredi 24 Novembre. Nous avons formé un groupe de 33 personnes pour assister à cette visite guidée. Robert et Guy ont été des guides passionnés et passionnants.

Cette visite s'est terminée au restaurant partenaire **Le Gaulois** à La Cula, avec le mâchon du forgeron : mouriote en apéritif, saucisson chaud façon Mourine avec sa râpée stéphanoise, sarasson, puis galette de Saint Eloi pour finir sur une douceur avec le café.

Bonne ambiance et joie de partager un moment convivial. La demande a été sans appel : à renouveler !



Colis des fêtes

En fin d'année, les colis de Noël seront distribués (sur inscriptions) aux aînés du village de plus de 80 ans ainsi qu'un colis spécifique avec des serviettes de table brodées **Saint Joseph** pour les habitants du village résidant dans les EHPAD des environs.

Nous mettons l'accent sur les produits locaux, avec des terrines du **Gaëc Montagny**, des jus de fruits du 42 de M. FONT, des biscuits de Noël de Vérane, et des chocolats **Revillon** de Saint Etienne, avec les cartes de vœux dessinées par les enfants de notre école.

Le Repas des seniors offert à tout habitant de plus de 70 ans sur inscription, aura lieu à la Salle du Cercle le **samedi 6 janvier 2024**. Des photos dans le prochain Saint'Jo Info...

Sandrine COMTET

Participation citoyenne

La participation citoyenne, projet de mandature, a été votée. La convention entre notre commune et les autorités concernées a été signée. Dans le but d'assurer l'optimisation de ce dispositif en lien avec l'action de notre Gendarmerie, nous avons besoin de vous.



Le principe est simple. Petit rappel.

La participation citoyenne, c'est un engagement des personnes relais dans nos hameaux, lotissements, lieux de résidence sur notre commune. Ces personnes assurent une action commune avec les forces de sécurité afin de mettre en place ce dispositif complémentaire.

Attention, nous vous rappelons qu'il ne s'agit pas de se substituer à l'action de la Gendarmerie, mais simplement d'assurer un relais d'informations, une vigilance collective pour la sécurité de tous, de donner une possibilité supplémentaire de garantir le calme et la sérénité à Saint Joseph.

Si vous souhaitez vous investir à nos côtés dans ce projet, donner un peu de votre temps au service de tous, merci de vous adresser à votre Mairie, 1 Place de la Mairie, 04 77 75 07 53 ou par mail : secretariat@commune-saint-joseph.fr.

Votre mission, si vous l'acceptez, vous sera expliquée en détails lors d'une rencontre en Mairie pour les volontaires engagés.

Merci de votre aide précieuse et de votre mobilisation.

Fabrice DUCRET

Attention aux cyber-arnaques

COMMUNICATION DE LA GENDARMERIE

Les cyber-arnaques occupent une place de plus en plus importante dans le paysage de la délinquance.

Tous les jours, de nombreuses personnes en sont victimes, soit par ignorance, inattention ou du fait de la sournoiserie du mécanisme mis en place par les escrocs.

Dans le cadre de l'engagement de la Gendarmerie au plus proche de la population, nous vous donnons quelques outils :

- en amont : en vous informant sur le site

www.cybermalveillance.gouv.fr

- en aval : en vous donnant la marche à suivre si malheureusement vous êtes victime d'une e-escroquerie, via la déclaration sur le site Thésée : www.service-public.fr.

Dans le même ordre d'idée, nous vous communiquons un condensé non exhaustif de sites officiels vous permettant d'effectuer en ligne diverses démarches, au préalable ou en lieu et place d'un déplacement dans nos locaux (voir document ci-contre)

Le commandant de la brigade de gendarmerie de Saint Paul en Jarez

SITES OFFICIELS PRATIQUES AU SERVICE DU PUBLIC

- Pre-plainte en ligne**
 - Déposer une plainte pour une atteinte aux biens (vol, destruction, dégradation) ou un fait discriminatoire (discrimination, diffamation, injure, provocation individuelle à la haine) dont l'auteur est inconnu. Un RDV est ensuite fixé avec l'usager pour signer la plainte. www.pre-plainte-en-ligne.gouv.fr
- Signalement sur internet**
 - Signaler tout contenu ou comportements illicites sur internet.
 - Les tentatives d'escroqueries par internet sont traitées sur ce site jusqu'à l'ouverture de THESEE. www.internet-signalement.gouv.fr
- Trouver une brigade ou commissariat**
 - Localiser et contacter un service de police ou de gendarmerie assurant un accueil des victimes. www.interieur.gouv.fr/Contact/Contacter-une-brigade-de-gendarmerie-ou-un-commissariat-de-police
- Connaitre ses points restant sur le permis de conduire**
 - Télépoints : connaître le nombre de points restants sur son permis de conduire. <https://tele7.interieur.gouv.fr/ltp/>
- Brigade numérique gendarmerie**
 - Échanger par messagerie instantanée avec un gendarme, qui répond 24h/24 et 7j/7 aux questions des usagers et peut les accompagner vers les Méservices ou vers les unités territoriales. www.gendarmerie.interieur.gouv.fr/Brigade-numerique
- Rendez-vous en ligne**
 - Prendre rendez-vous en ligne avec une brigade de gendarmerie (pour un dépôt de plainte, une formalité administrative...). Service expérimenté dans les départements 35 et 45. <https://lannuaire.service-public.fr/>
- Dijadisme**
 - Signaler une situation inquiétante si un phénomène de radicalisation violente paraît menacer un membre de sa famille ou un proche (en particulier le cas d'un mineur risquant de rejoindre un mouvement radical violent à l'étranger). 0 800 005 696 Numéro vert gratuit en journée, formulaire hors heures ouvrables. www.stop-dijadisme.gouv.fr
- Fraude à la carte bancaire**
 - PERCEVAL : Les internautes signalent en ligne un usage frauduleux de carte bancaire, après avoir fait opposition sur celle-ci, lorsqu'ils sont toujours en possession de leur carte. Un récépissé est délivré favorisant les démarches de remboursement auprès de sa banque. pol.service-public.fr/mademarche/FCB/demarche
- Violences sexuelles et sexistes**
 - Les internautes, victimes ou témoins de violences sexuelles et sexistes signalent les faits aux forces de sécurité intérieure.
 - Offre un accompagnement personnalisé aux victimes vers les associations partenaires et les services d'enquête. www.signalement-violences-sexuelles-sexistes.gouv.fr
- Tranquillité vacances**
 - Opération tranquillité vacances (OTV) : Les internautes se réinscrivent en ligne à OTV, afin que police et/ou gendarmerie veillent sur leur domicile en leur absence.
- Escroqueries sur internet**
 - THESEE : Déposer une plainte en ligne pour les escroqueries commises sur internet (fausse petite annonce, faux site de vente en ligne, harcèlement, hameçonnage, fausse romance...).

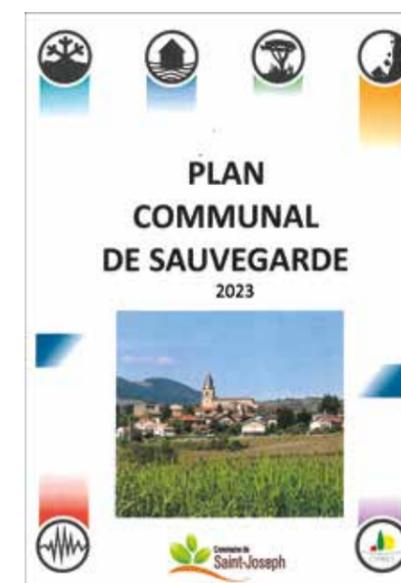
Plan Communal de Sauvegarde (PCS)

Le Plan Communal de Sauvegarde permet de préparer l'organisation communale à faire face à des situations de crise.

Obligatoire pour notre commune soumise à un plan de prévention des risques miniers identifiés et à un plan particulier d'intervention au risque nucléaire dû à notre proximité avec la centrale de Saint Alban, il est néanmoins recommandé pour l'ensemble des communes du territoire.

Le PCS permet d'identifier, à froid, les modalités d'alerte de la population et d'organisation des moyens communaux afin de préparer les équipes à faire face en situation de crise. Il s'agit avant tout d'une boîte à outils modulable à destination du maire officiant comme Directeur des Opérations de Secours (DOS), de ses élus et de ses agents.

Il permet de se préparer face à l'ensemble des risques identifiés sur un territoire : feu de forêt, tempête, canicule, pandémie, etc... La démarche de réalisation permet d'avoir une vue globale des enjeux



d'une commune afin de protéger des vies humaines et de limiter les dégâts matériels. Il est recommandé d'y impliquer l'ensemble des acteurs de la commune, mais aussi des partenaires extérieurs comme les sapeurs-pompiers ou les intercommunalités.

Il doit également être testé régulièrement au cours d'exercices et d'entraînements de gestion de crise. Ces mises en situation réalistes et pédagogiques sont l'occasion pour les acteurs de se former à l'utilisation des outils et des procédures. C'est également l'occasion de sensibiliser et de fédérer les équipes autour de cette thématique.

Une version simplifiée à destination de la population (DICRIM) sera prochainement mise en ligne sur le site internet de la commune.

Afin de le compléter, nous souhaiterions que les personnes fragiles se signalent en mairie afin de pouvoir, en cas d'événement, mettre en place une veille active personnalisée.

Julien FREYCON

Rentrée scolaire

156 élèves sont inscrits à l'école cette année, répartis sur 7 classes :

- 22 PS et MS :

Enseignante : Sophie HÉMAIN.
ATSEM : Valérie DEMUYTER

- 21 MS et GS :

Enseignantes : Raphaële LAVY et Mélanie DA CONCEICAO.
ATSEM : Martine SALUCE

- 23 GS et CP :

Enseignantes : Audrey COUTENSON et Morgane JULIEN.
ATSEM : Anne-Marie DI RUZZA

- 24 CE1 :

Enseignante : Mary MILAN

- 21 CE2 et CMI1 :

Enseignantes : Géraldine COOWAR-BEAUJEU et Morgane JULIEN

- 23 CMI2 :

Enseignante : Corinne HUMBERT

- 22 CM2 :

Enseignante : Barbara COMTE

Raphaële LAVY



Cette année, nous avons accueilli deux nouvelles collègues dans l'équipe pédagogique. Mme Mary MILAN qui remplace Mme Claire GEREY suite à son départ en retraite et Mme Mélanie DA CONCEICAO qui effectue les décharges de direction de Mme Raphaële LAVY les lundis et un vendredi sur trois.

Améliorations à l'école

L'été 2023 aura été synonyme de rénovation et d'amélioration de la vie scolaire. Cette année, c'est un double projet qui a été mis en œuvre afin de garantir les meilleures conditions d'accueil de notre jeune public.



Les toilettes de la cour ont bénéficié de l'arrivée d'un sol carrelé, de la création de plafonds suspendus et l'installation d'éclairage LED à détection de présence.

La disparition des urinoirs a permis de placer une grande vasque pour le lavage des mains. Une mise en couleur des lieux apporte de la luminosité et un bien-être supplémentaire.

On peut souligner le changement des portes d'accès maintenant en PVC rendant plus facile et sécuritaire leur utilisation, elles sont également plus modernes. (coût 8 000 € environ)

Comme chaque année, une classe de notre école a été entièrement refaite. Réfection des peintures, pose d'un plafond neuf avec, comme toujours, l'installation de LED destinées à assurer la sobriété énergétique qui fait maintenant partie de nos actions dans tous nos projets.

Carrelage de l'espace lavabos, mise à niveau du sol de la classe avec un ragréage puis pose d'un nouveau revêtement type vinyle.

Le but est de participer au confort et d'assurer les meilleures conditions possibles pour les enfants et l'équipe enseignante (coût 17 000 euros).

Fabrice DUCRET

Le sou des écoles

Le 3 octobre 2023, l'association des parents d'élèves, appelée Sou des Écoles, tenait son Assemblée Générale annuelle en présence de M. Fabrice DUCRET, maire, de Mme Pamela BONNAND, adjointe enfance-jeunesse et association, Mme Raphaële LAVY, directrice de l'école et d'une quinzaine de parents d'élèves. Ce fut l'occasion pour la présidente de revenir sur les activités réalisées tout au cours de l'année : soirée Halloween, vente de fromages, spectacle de Noël, carnaval, zumba, kermesse, etc... Ces activités permettent de participer à la vie de la commune et de financer divers projets scolaires. Grâce à la participation du Sou des Écoles, plusieurs projets ont pu bénéficier d'une aide financière (diverses sorties scolaires, achat de mobiliers et de jeux, intervenants extérieurs).

Élection du bureau

Après de nombreuses années passées à œuvrer sans compter leur temps, Patricia, Amandine et Marie ont décidé de se mettre en retrait tout en restant membres très actives (on n'en doute pas). À cette occasion, nous tenions à les remercier pour tout le temps et l'énergie qu'elles ont passé au sein de l'association.

Cindy, Mathilde, Angélique, Marion, Cécile et Thierry constituent

le nouveau bureau. Mais, pour le bon fonctionnement d'une association, un bureau seul ne suffit pas. C'est pour cela que nous faisons appel à toutes les personnes désireuses de faire vivre notre village, de venir nous rejoindre pour un petit coup de main durant nos diverses manifestations.

Rejoindre le Sou c'est :

- Participer à la vie de la commune
- Faire fonctionner et développer une association pour nos enfants
- Passer des bons moments entre amis

Manifestations prévues cette année :

- Spectacle de Noël le 9 décembre 2023
- Vente de brioches en janvier 2024
- Carnaval le 9 mars 2024
- Matinée Zumba en mai-juin 2024
- Concert et kermesse les 22 et 23 juin 2024
- Et enfin, pour clôturer l'année et remercier tous les bénévoles, un pique-nique offert par l'association début juillet 2024.

L'équipe du SOU - soudesecoles.stjo@gmail.com

L'Équipe du Sou des Ecoles



Des Benevoles Vendeuses



CINDY
LA PRÉSIDENTE



THIERRY
LE VICE-PRÉSIDENT



Des Benevoles Sportifs



Des Enfants Heureux



Des bons moments



MATHILDE
LA VICE-SECRETARE



ANGÉLIQUE
LA SECRÉTAIRE



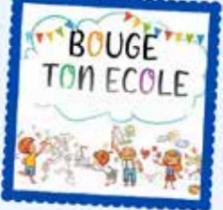
Des Benevoles Bricolos



MARION
LA TRÉSORIÈRE



CÉCILE
LA CHARGÉE DE COM



BOUGE
TON ECOLE

Toi aussi viens ajouter ta photo au Trombino !

Un départ en retraite



C'est entourée de sa famille, de ses amis, ses collègues, des élus et surtout de ses élèves que Claire GEREY a fêté son départ en retraite.

Nommée à Saint Joseph en 1989, Mme GEREY a instruit des centaines d'enfants qui lui étaient confiés. Enseignant principalement dans les classes de Grande Section, CP et CEI, elle a souvent accompagné ses élèves en classe découverte.

Décrite comme une institutrice impliquée et humaine, on sait aussi qu'elle adorait les cours de musique et qu'elle décorait sa classe de productions graphiques originales de ses propres élèves.

Nous lui souhaitons tous beaucoup de découvertes, d'enrichissements culturels et des contacts humains bénéfiques. Nous la remercions pour son apport positif dans cette école et lui souhaitons une bonne retraite.

Paméla BONNAND

Projet Educatif De Territoire

Le lien entre les acteurs Enfance-Jeunesse

Depuis la rentrée scolaire, nous avons mis en place un Projet Educatif De Territoire (PEDT).

Un des enjeux de ce document est de mettre particulièrement l'accent sur la relation entre l'école, le périscolaire, l'accueil de loisirs, la médiathèque et le restaurant scolaire. Il se veut la continuité des projets pédagogiques en cours et du projet d'école en conservant les acquis de l'expérience.

D'autres enjeux comme diversifier l'offre péri et extrascolaire et faciliter le temps de transition, mais également renforcer le partenariat avec la médiathèque permettent de consolider la politique Enfance-Jeunesse.

Voici les quatre valeurs socles du PEDT :

- Construire un parcours éducatif épanouissant.
- Vivre ensemble en favorisant le partage et le respect.
- Découvrir et s'ouvrir aux autres et au monde.
- Assurer une continuité éducative entre les temps scolaires et extrascolaire dans le cadre de parcours culturels et sportifs.

Pour garantir la réussite de ce PEDT, un comité de pilotage est mis en place afin d'évaluer les objectifs. Ce contrat a une validité de trois ans (avec possibilité de faire des avenants).

Si vous souhaitez prendre connaissance du PEDT dans son intégralité, n'hésitez pas à en faire la demande en mairie.

Le service Enfance-Jeunesse

Entrée au collège



Le 7 octobre dernier, avec 32 de mes anciens camarades de CM2, nés en 2012, nous avons été conviés en mairie pour fêter notre entrée en sixième autour d'un verre de l'amitié.

Monsieur le Maire et ses élus nous ont permis de nous retrouver, c'était très agréable.

En plus de la joie de nous revoir, nous avons reçu un chèque cadeau Cultura de 43 € pour bien commencer la rentrée.

Merci pour cette gentille attention et les souvenirs sympas.

Iliana AGABA, journaliste en herbe



Rénovation du restaurant scolaire

La rénovation du restaurant scolaire est entrée dans sa dernière phase avec l'ouverture et la transformation de la cuisine.

Afin d'optimiser et de moderniser le lieu, les murs ont été cassés pour laisser place à une cuisine plus spacieuse et fonctionnelle. Sur cette action il est à noter le changement du plafond avec l'arrivée d'ampoules LED, la mise en peinture du lieu et la reprise d'une partie des prises électriques pour accueillir le matériel en un seul et même lieu.

L'évacuation centrale au sol a été également repensée et changée.

Cette rénovation est venue renforcer cette notion de **marche en avant**, notion réglementaire et fonctionnelle incontournable.

Les produits frais et autres entrent dans l'économat, lieu de stockage puis effectuent cette marche en avant en passant dans la cuisine pour finir dans la salle afin d'être servis aux enfants. (coût 6 000 €)

Fabrice DUCRET

Le portage de repas à domicile

Connaissez-vous ce service ?

La commune a instauré ce service municipal en 1981. C'est une aide pour les personnes fatiguées ou en situation de handicap qui rencontrent des difficultés à cuisiner.

Le portage de repas est proposé aux personnes résidentes sur la commune, à partir de 70 ans ou avant, s'il existe une situation de handicap. Un repas peut vous être proposé chaque jour de la semaine (sauf le dimanche) ou seulement certains jours, c'est à vous de choisir. La demande de portage peut être ponctuelle, suite à un événement invalidant et temporaire comme une sortie d'hôpital ou une maladie, mais aussi de façon permanente.

Les repas sont préparés sur place par le cuisinier du restaurant scolaire, ils sont complets avec fromage et dessert. Les régimes alimentaires ou allergies simples peuvent être pris en compte.

Les repas sont préparés selon les indications de la loi Egalim à partir de produits durables, de qualité représentant 50 % des achats, dont 20 % doivent être biologiques. L'équilibre alimentaire, la diététique, le goût et le plaisir de manger sont des valeurs auxquelles nous sommes attachés et nous souhaitons les faire partager.

Les menus sont communiqués sur Illiwap, station du restaurant scolaire.

La livraison des repas est en liaison froide et s'effectue entre 10h30 et 11h30 par un agent de nos services techniques, quatre jours par semaine, avec une livraison double les mardis et vendredis pour les repas de mercredi et samedi.

Le tarif de ce repas, livraison comprise est à 7,92 € depuis septembre 2023 et il peut être revu chaque année par délibération du conseil municipal. Des aides peuvent être apportées par le CCAS si la personne rencontre des difficultés de paiement.

Si vous avez besoin de ce service, vous devez contacter le secrétariat de mairie par téléphone, par mail ou sur place. (voir les indications dans la page Pratique du bulletin).

Pour plus d'informations ou si vous souhaitez que l'on se déplace à votre domicile pour une prise de contact, indiquez votre téléphone au personnel de la mairie et nous pourrions simplement vous rappeler ou convenir d'un rendez-vous ensemble

Marie-Jo BONNAND



CELLIER
Paysages

AMÉNAGEMENT ET ENTRETIEN
D'ESPACES EXTÉRIEURS

contact@cellier-paysagiste.fr

04 77 75 13 61

www.cellier-paysagiste.fr



AU SERVICE
DU JARDIN

« CELLIER Paysages »

ON
RECRUTE
APPELÉZ
NOUS

AMÉNAGEMENT DE COURS, ALLÉES, TERRASSES, PLAGES PISCINE,
SOUTÈNEMENT, TERRASSEMENT, ENGAZONNEMENT, PLANTATIONS.
CONTRAT D'ENTRETIEN, TONTES, TAILLE DE HAIES,
RAMASSAGE DE FEUILLES, ELAGAGE, BINAGE, DÉSHÉRBAGE...



SERVICES à
LA PERSONNE 50%

Cadre de vie

Travaux à la salle de la Faravelle

Projet incontournable de cette mandature, la rénovation et l'agrandissement de notre salle des sports et accueil périscolaire. Après plus de deux ans de préparatifs, tant techniques que financiers, les travaux ont commencé au mois d'octobre 2023 et se poursuivent sur cette année 2024.

Fabrice DUCRET

Chemin du Puits Dumas

Être au plus près des besoins de nos concitoyens est une priorité.

C'est dans cette optique que nous nous sommes rendus sur le chemin du Puits Dumas afin d'échanger avec les riverains qui rencontraient diverses difficultés en lien avec le revêtement de la chaussée.

Ce chemin était dégradé dans sa partie basse (intersection avec la route du 3 juillet 1867). Vous aviez toutes et tous constaté la présence de pierres multiples déplacées par les pluies et le passage des véhicules.

Ces pierres étaient très souvent sur la chaussée principale occasionnant un risque important d'accident.

Ce chemin se déformait de façon notable dans sa partie centrale. Il a donc été décidé, durant l'été, de mettre en place un enrobé dans la partie la plus abîmée assurant ainsi la sécurité collective des usagers et riverains (coût 6 900 €).

Notre Métropole a été chargée de la réalisation des travaux.

Fabrice DUCRET

Les circuits de randonnée à Saint Joseph

Sur la commune de Saint Joseph, quatre circuits de randonnées sont balisés dont le n°3 **Les Vestiges** répertorié sur le topoguide de Saint Etienne Metropole.

Les différents circuits se nomment **Versant sud** n°1, **Les Hameaux** n°2, **Les Vestiges** n°3, **Les Ruisseaux** n°4.

Certains de ces sentiers cheminent sur deux communes, voire sur deux départements.

Avec l'aide de bénévoles de **Saint Jo Rando**, Messieurs GOMEZ et RICCI, des services techniques, j'ai suivi les quatre parcours, afin de les remettre en état, notamment le balisage.

A ce jour, les circuits n°2 et n°3 sont terminés. Suivront les deux autres. Encore merci à **Saint Jo Rando** et aux services techniques pour leur aide précieuse.

Alain GONZALEZ



Désherbage et déneigement : je le fais devant chez moi

Le Code Rural et le Code Général des Collectivités locales le précisent : **chaque habitant en limite de voirie communale est tenu d'élaguer ses haies et ses arbres, de nettoyer et de déneiger devant chez lui.**

Je profite de l'occasion pour féliciter et remercier les habitants qui, depuis longtemps déjà, n'hésitent pas à faire un aller-retour de tondeuse ou à désherber le long de leur propriété. Cela valorise leur environnement proche et profite à la collectivité.

Tout le monde souhaite avoir un environnement propre, agréable et de qualité, il faut donc que chacun y participe.

Trop, c'est trop !

Les haies ou les arbres qui débordent largement sur les voies publiques ou sur les trottoirs sont inacceptables ! Ils gênent la circulation.

Des mesures contraignantes peuvent être prises.

Fabrice DUCRET

Fabricant de structures ossature bois sur mesure

KADRO BOIS : 607 rue du Canal - La Grand Croix
04 82 82 98 58 www.kadro-bois.fr

Mammile & Pétain
POUR LA PAÏSE !

VOTRE
ARTISAN BOULANGER
& BANETTE

Chemin de Pompey
42800 GENILAC
09 82 45 47 12

BIONETTOYAGE
Bureaux-Immeubles
Cabinets médicaux
Gymnases
Sortie conteneurs
Vitres

Nettoyage BRG
Service Propreté ET Hygiène

06 51 41 83 37 - 04 27 77 98 44
5 rue Etienne Féchet - Saint Martin la Plaine
brg.nettoyage21@gmail.com

au Bon Plant
VENTE DE PLANTS DE LEGUMES, FLEURS, ARBUSTES, FRUITIERS...

1 route du 3 juillet 1867
42800 SAINT JOSEPH
06 47 06 13 54

Horaires d'ouverture :
du lundi au samedi
8h30-12h / 14h-19h

Raphaël Teyssot
SHIATSU

06 51 46 31 65
Saint Joseph

Réduction du stress et de l'anxiété
Détente physique et psychique
Douleurs articulaires

SAS BRUYAS ADJ
Création paysagère
Accès, Terrasse
Maçonnerie décorative
Entretien de jardins

Agencement
Décoration
des Jardins
S.A.S BRUYAS

Loïc BRUYAS
06 23 42 24 22

Mine d'or de Bissieux

Une fois n'est pas coutume, les évènements climatiques récurrents de ces dernières années qui nous avaient contraints à annuler la plupart de nos activités, n'ont eu aucun impact en 2023.



C'est ainsi que le 18 juin, nous avons pu accueillir une trentaine de visiteurs à la Combe. En plus des visites guidées, des collections de minerais d'antimoine provenant de l'Ecole des Mines, des lampes de mineur retraçant l'évolution de l'éclairage des mines et des photos du travail « au fond », ont été présentés au public. Cette journée a été l'occasion de rencontrer Monsieur le député de la 3^{ème} circonscription, Emmanuel MANDON, accompagné de son assistante parlementaire Edith SELLIER. Nous les remercions d'être venus dans notre **vallon caché du monde**, découvrir cette particularité et ce lieu unique du patrimoine minier ligérien.

Cet été a vu également les visites de M. Christian PRAT et des bénévoles de **Terre & Nature** (dont le président) et des spéléologues bourguignons.

Emilien BOUTEILLE, entomologiste, après trois sessions d'investigations au sein du réseau de la Combe, a pu mettre une touche finale à sa mission d'inventaire de la faune souterraine. Nous espérons présenter les résultats de ses travaux en 2024 (peut-être à l'Assemblée Générale).

Le 8 août, nous avons accueilli un nouveau membre en la personne d'André DUCO, qui nous fera, en plus de son investissement, profiter de son expérience de géologue.

Le 17 septembre, nos habituelles Journées Européennes du Patrimoine (les 24^{èmes}) ont connu une fréquentation idéale avec 78 visiteurs. Nous avons présenté, en plus de nos visites cornaquées par notre mineur en chef Jean-Paul, des démonstrations d'archéométaburgie consacrées à la transformation de minerai de plomb ligérien en métal. Pour la première fois, un fondant (la fluorine), provenant du district de Saint Julien Molin Molette, a été ajouté au minerai pour augmenter la rentabilité de la manipulation. Les sites et le sentier des mines de Bissieux ont aussi accueilli en 2023 :

- Une nouvelle édition de **Courir pour des Pommes**.
- Un tournage cinématographique en costume.
- La visite en août de jeunes scouts.
- Mais aussi de nombreux randonneurs et... des faisans, renards, fouines et autres blaireaux...

Rendez vous en 2024, pour de nouvelles aventures minières, dont en premier, l'Assemblée Générale de l'association en février vraisemblablement, elle définira le programme de nos activités pour l'année à venir.

Michel POUZADOUX

De fils en détente

L'association **De fils en détente** propose diverses activités sportives et manuelles comme le scrapbooking, le tricot, la pôle dance, le step et l'aéro-boxe.

Cette année nous souhaitons mettre l'accent sur le step et l'aéro-boxe, deux sports qui permettent de travailler le cardio et le renforcement musculaire avec un coach dynamique. Ces deux activités se déroulent à la salle du Cercle.

- Aéro-boxe : mardi de 18h30 à 19h30
- Step : mardi de 19h30 à 20h30

Pour venir essayer, contactez-nous au **07 87 46 87 95**.

N'hésitez pas à aller visiter notre site internet

www.defilsendetente.fr



Cercle Culturel

Le premier trimestre de notre saison vient de se terminer. Le bureau et le conseil d'administration du **Cercle Culturel** vous remercient pour vos participations à ses différentes activités et vous présentent ses meilleurs vœux pour cette nouvelle année.

Nos activités ont débuté en septembre avec les cours du jeudi

- Pilates : 25 participants assidus, répartis sur 2 cours de 14 à 15h et de 15 à 16h.
- Zumba : de 20h30 à 21h30, bien complet aussi, dans le rythme et la bonne humeur.

Tous les participants ont apprécié de pouvoir continuer leurs loisirs dans la salle du Cercle malgré une occupation serrée du fait des travaux à la Faravelle. Merci à Pamela de nous avoir préservé cette plage horaire.

Deux semaines avant la date du samedi 18 novembre, la soirée **British Evening** ou **Ce soir, tout est en anglais** est complète. Une grande réussite pour Stéphanie ! Elle espère pouvoir renouveler cette animation l'an prochain.

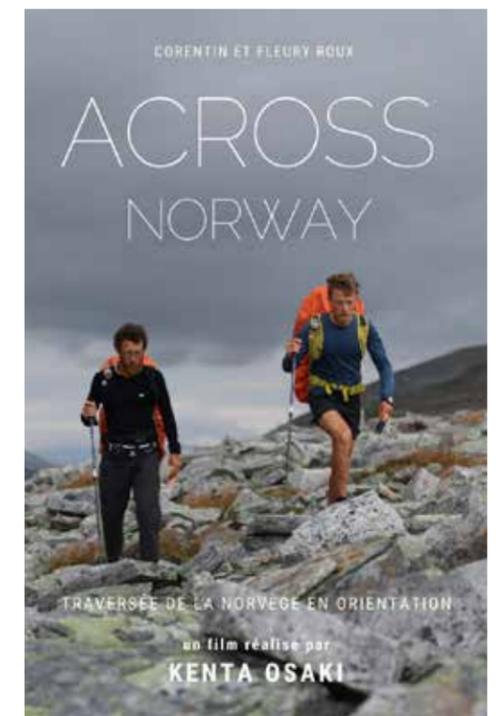
Notre séance théâtre aura lieu le samedi 16 décembre avec cette année une nouvelle troupe, la compagnie **L'IHMAJ** dans un style différent, mais toujours avec l'intention de vous distraire.

Film-Conférence tout public le vendredi 26 janvier à 19h30 avec le film **ACROSS NORWAY**. Il y a un an, Corentin et Fleury ROUX se sont lancés le défi de traverser la Norvège en course d'orientation. Ce film retrace leur périple et sera suivi d'un échange passionnant avec eux.

Nous espérons que ces différents loisirs vous permettront de passer une très heureuse année 2024.

Renseignements au **06 83 75 57 76**.

Nicole MICHALET



Tennis Club Saint Joseph

La nouvelle saison qui a débuté cette année est un peu particulière. Avec la non-disponibilité de la salle de la Faravelle pour cause de réfection, tous les cours enfants ont lieu à l'extérieur sur les terrains du Frigerin sur la partie basse de la commune. Nous avons eu de la chance avec l'été indien jusqu'à fin octobre, mais cette fois, l'automne s'est bien installé. Espérons pour nos plus jeunes adhérents que la météo sera clémente chaque samedi matin.

Côté adultes, nous avons engagé une équipe masculine 35+ pour cette nouvelle saison 2023-2024. Il s'agit d'une équipe qui joue en championnat régional, championnat qui a débuté le 8 octobre.

4 victoires sur 5 rencontres !

- Dimanche 8 octobre : Victoire contre Rive de Gier 3/1
- Dimanche 15 octobre : Victoire contre Grigny 4/0
- Dimanche 5 novembre : Défaite contre Mornant 4/0
- Samedi 11 novembre : Victoire contre Orléans 3/2
- Dimanche 12 novembre : Victoire contre Soucieu en Jarrest 4/0.

Nous terminons premiers ou deuxièmes en fonction du résultat de Mornant que nous ne connaissons pas encore à ce jour.

Plus tard dans la saison, sur le mois de mai, nous souhaitons participer aux championnats par équipes, cette fois, tout âge.

Nous sommes toujours à la recherche de nouveaux joueurs. Si vous avez envie de rejoindre notre club, n'hésitez pas à prendre contact, vous êtes les bienvenus ! pierre.haas13@gmail.com ou **06 78 46 29 01**



Amicale des Anciens Combattants en Algérie, Maroc et Tunisie

Notre amicale comprend 65 personnes : 48 anciens combattants et 17 veuves d'anciens combattants. 33 sympathisants nous accompagnent : épouses d'adhérents et personnes volontaires pour nous aider.

L'amicale est dirigée par un Conseil d'Administration de 11 personnes en place depuis le 3 mai 2019. Nous organisons chaque année avec succès plusieurs manifestations : repas des vœux, journée détente au domaine de la Catonnière, sortie annuelle et loto.

Nous participons aussi aux cérémonies commémoratives le 11 novembre, le 8 mai, l'hommage aux résistants et le 19 mars, date anniversaire du cessez-le-feu en Algérie. Ceci en parfaite collaboration avec le Maire, M. Fabrice DUCRET et la municipalité de Saint Joseph.



Le Conseil d'Administration (11 membres réélus à la dernière Assemblée Générale du 28 octobre 2022 pour une durée de 3 ans) se compose des personnes suivantes

- Emile BLANC : Président
- Antoine DESARMAUX : Vice-président, secteur St Martin
- Robert LAROCHE : Vice-président, secteur St Joseph
- Robert TISSOT : Secrétaire
- Robert PARET : Secrétaire adjoint
- Claude PAJOT : Trésorier
- Louis TOUBERT : Trésorier adjoint
- Pierre BRUYAS : Intendant
- André GALLEY, Joseph GALLEY et Pierre GALLEY Administrateurs et Porte-drapeaux.

Enfin, indépendamment de deux vérificateurs aux comptes : Robert GIRARD et Bernard GUYOT.

Nous souhaitons vivement que des volontaires (sympathisants) nous rejoignent pour nous aider car l'âge et la fatigue sont là. Merci par avance.

Saint Jo'Rando

Depuis septembre, les marches ont repris que ce soit les lundis, vendredis ou le troisième dimanche du mois.

En octobre, une journée **marche + resto** a été organisée. Du fait de la pluie, les marches qui devaient se faire à partir du Col de la Gachet ont été annulées, mais cela n'a pas empêché 40 personnes de se retrouver pour le repas de midi au restaurant **Le Val Gourmand** de Valfleury.

Aujourd'hui, 87 adhérents se retrouvent régulièrement pour marcher ensemble et passer de bons moments. Si vous le souhaitez, vous pouvez vous joindre à nous. N'hésitez pas à nous envoyer un message :

saintjorando42800@gmail.com ou au **06 70 72 88 08**.

Saint Jo Rando organisera les événements suivants au cours de cette nouvelle saison :

- Samedi 20 janvier 2024 à midi : Tirage des rois
- Samedi 16 mars 2024 : Journée 3R : matin Randonnée, Repas, après-midi Récreatif
- Les 31 mai, 1^{er} et 2 juin : Week-end au village vacances de Menthon Saint Bernard, à proximité d'Annecy. Il reste quelques places, si vous souhaitez vous joindre à nous : n'hésitez pas !
- Repas au lycée hôtelier (lieu et date à déterminer)
- Sortie culturelle (lieu et date à déterminer)

Bernard CHARRE



Amicale pour le Don du Sang Bénévole

Les prochaines collectes se dérouleront toutes à la salle de La Gare de Saint Martin la Plaine de 15h30 à 19h :

- Mardi 30 janvier 2024
- Jeudi 4 avril 2024
- Jeudi 4 juillet 2024
- Mardi 5 novembre 2024

Information :

Michèle PEILLON : **06 78 45 18 03**

Guy DUMAS : **06 70 96 73 77**



FC Saint Joseph - Saint Martin

Quelques nouvelles du club.



Samedi 9 septembre a eu lieu la fête du début de la saison 2023-2024, avec la présence de plus de 400 personnes, licenciés et parents.

Au programme de cette belle journée : matchs amicaux, renouvellement des licences, puis le déjeuner avec une paëlla géante, suivie de gâteaux confectionnés par les parents.

Un très bon moment, sous un soleil généreux, dans une ambiance conviviale.



Petit point sur les effectifs à la fin octobre 2023.

Le club a enregistré 317 licences et la saison ne fait que commencer. La structure se compose de 34 éducateurs et de 15 administratifs.

• U6 : 1 équipe • U7 : 2 équipes • U8 : 2 équipes • U9 : 2 équipes • U10/11 : 3 équipes • U12/13 : 2 équipes • U15 : 3 équipes • Féminines seniors (Entente avec Châteauneuf) 1 équipe • Masculins seniors : 1 équipe • Critériums : 1 équipe • + 40 ans : 2 équipes • FSGT : 1 équipe. Soit un total de 21 équipes

Une charte sur **Le savoir vivre ensemble** a été élaborée autour de l'esprit du club, le respect, la politesse, le fair-play, la ponctualité, la solidarité, la gestion du matériel et des équipements... Cette charte s'adresse aux licenciés ainsi qu'à l'encadrement et aux parents.

L'Assemblée Générale du club a eu lieu le vendredi 20 octobre au soir. Il en ressort que le bureau constitué de 11 personnes est reconduit dans ses fonctions. Ont été réélus, le président, Jean-Marc FABRE, les vice-présidents, P. GRANGE et M. FOURNEL, le trésorier, JP. FANGET, le trésorier-adjoint : JP. UBERTINO, le secrétaire M. FANGET ainsi que cinq autres membres.

Les 1^{er}, 2 et 3 novembre a eu lieu un stage sur l'arbitrage, organisé par le district de la Loire. 35 jeunes en provenance de toute la ligue de football Auvergne Rhône Alpes ont suivi cette formation poussée.



Le vendredi 15 décembre a eu lieu la fête de Noël du club, à partir de 18h à la salle du Cercle. Les enfants de moins de 16 ans et les parents étaient les bienvenus.

Jean-Marc FABRE

CCSLR Basket



Le CCSLR Rive de Gier Saint Joseph Basket compte 150 licenciés avec 12 équipes engagées en compétition et une équipe baby :

- U7 Baby
- U9 Féminin
- U9 Masculin
- U11 Féminin
- U11 Masculin
- U13 Féminin (2 équipes)
- U13 Masculin (2 équipes)
- U15 Féminin
- Séniors Filles
- Séniors Masculins (2 équipes)

Le club avait réparti les équipes sur les gymnases des deux communes. Mais à cause des travaux de la FARAVELLE, nous avons dû nous organiser autrement. Tous les entraînements et les matchs ont lieu au gymnase Jean GUIMIER à Rive de Gier, ce qui nous laisse moins de flexibilité pour les créneaux. Mais, c'est pour une bonne raison puisque nous aurons bientôt un beau gymnase rénové sur Saint Joseph.

Cette saison est marquée par la montée de nos Seniors Masculins équipe I en Pré-Région.

Nous félicitons Loïc MASSOTIER, entraîneur et coach de l'équipe, d'avoir obtenu son Diplôme Fédéral Adultes ainsi que Bernard PRAT, entraîneur U13 féminine, pour l'obtention du Diplôme Fédéral Jeune.

Notre équipe Loisir féminine de la saison dernière s'est lancée en compétition. Cela fait plaisir de voir une équipe féminine de nouveau en compétition. En effet, après la période COVID, l'équipe de Saint Joseph n'avait pas perduré. Quant au CCSLR, il n'avait jamais eu d'équipe féminine.



Recrutement : une première pour le club

Le club a recruté Nolann ABDILLA en contrat d'apprentissage en formation de BPJEPS AP (Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire mention Activités Physiques pour Tous) afin d'apporter son aide dans la vie du club.

Ainsi, il assiste les entraîneurs de U9 à U13, aide au bon déroulement des matchs et à différentes tâches pour l'animation et l'administration du club.

Nous avons mis en place un partenariat avec la commune de Saint Joseph pour que Nolann travaille au sein du Centre de Loisirs durant les vacances scolaires. Cela permettra à Nolann de diversifier sa formation au travers de différentes activités, autres que le basketball. Nous remercions la commune pour ce partenariat.

Animations : dates à retenir

Le CCSLR Saint Joseph Basket organise cette saison les événements suivants :

- Dimanche 26 Novembre 2023 : Saucisson chaud à la salle du Cercle à Saint Joseph
- Samedi 13 Avril 2024 : Repas dansant à la salle du Cercle à Saint Joseph
- Samedi 22 Juin 2024 : 60 ans du Club à la salle du Cercle à Saint Joseph

D'autres animations auront lieu au cours de la saison comme une vente de brioches, une vente de gourdes...

Afin d'avoir plus amples informations sur nos événements à venir, connectez-vous sur notre page FACEBOOK ou sur notre page ILLIWAP

Vous pouvez nous contacter par mail : cslrstjosephbasket@gmail.com

Les 87 Revanchards

CINÉ SHAMAN : QUEL ÉTÉ !

Nous profitons ici de ces quelques lignes pour remercier chaleureusement les spectateurs et spectatrices, de Saint Joseph ou d'ailleurs, qui ont participé au bon déroulement de la huitième édition du festival. Merci également à la commune de Saint Joseph d'être à nos côtés depuis le début. Le festival est un véritable temps fort pour notre association, un moment convivial où les nombreuses rencontres nous motivent et nous donnent envie de continuer à vous proposer de nouvelles choses.

Rendez-vous donc l'été prochain !



ENTOURNAGE !

En partenariat avec l'ARRH et la ville de Rive de Gier, le tournage du documentaire retraçant l'histoire de l'entreprise de forgeage Brunon-Vallette, SFR de Rive de Gier (1832-1992).

Patience, patience... Nous avons hâte de vous le faire découvrir !

DEUX ATELIERS PÉDAGOGIQUES CINÉMA

Deux documentaires réalisés avec des jeunes sont en cours de création :

- **Ça coule de source** : initié par le Centre Social Christine Brossier de Sury le Comtal. Une réflexion sur le stress hydrique au Maroc et les moyens mis en place pour faire face aux pénuries d'eau.

- **La vie en bleu** : dont le tournage s'est déroulé au Portugal avec la Sauvegarde42 de Saint Étienne. Ce film décrit les actions en faveur de la protection des littoraux.

Contact : les87revanchards@gmail.com



Un bouchon dans vos canalisations ?
C'est plus votre problème, c'est notre métier.

URGENCE DÉBOUCHAGE 24h/24 - 7j/7
04 77 02 60 87 - AGENCE

24h/24 - 7j/7 sans majoration - Devis et déplacement gratuits
dans toute la vallée du Gier : 04 77 02 60 87 - 06 72 52 23 12

LA COMPAGNIE DES DÉBOUCHEURS

CELLIER
MENUISERIE
Genilac 42800

www.celliermenuiserie.com
cellier.menuiserie@orange.fr
N.CELLIER : 07 85 86 16 56

- Terrasse bois
- Garde-corps, clôture, brise-vue
- Menuiserie bois, PVC, alu
- Aménagement intérieur
- Etudes visuelles, modélisation 3D

FERME DES ALOUETTES
PASCAL Frères
Producteurs de pommes de terre

filet de 10 kg

VENTE DIRECTE et INDIRECTE

1 route du Bois des Alouettes
Montbressieux
42800 SAINT JOSEPH
gaec.alouettes42@orange.fr

LA FERME DES ALOUETTES

OUVERT les MARDIS, JEUDIS et VENDREDIS de 17h15 à 19h

CELIGEO
Bureau d'Etudes
Géotechniques

LE SPECIALISTE DES
ANALYSES DE SOLS
POUR VOUS
ACCOMPAGNER
DANS TOUS
VOS PROJETS

19 route de la Mine d'Or - SAINT JOSEPH
04 77 94 26 70
www.celigeo.fr

DOMAINE
Aurélien Viricel
VIGNERON
Coteaux du Gier

06 68 85 59 47
aurelien@domaine-viricel.fr
1 chemin des vergers
42800 St Joseph

@domaineaurelienviricel

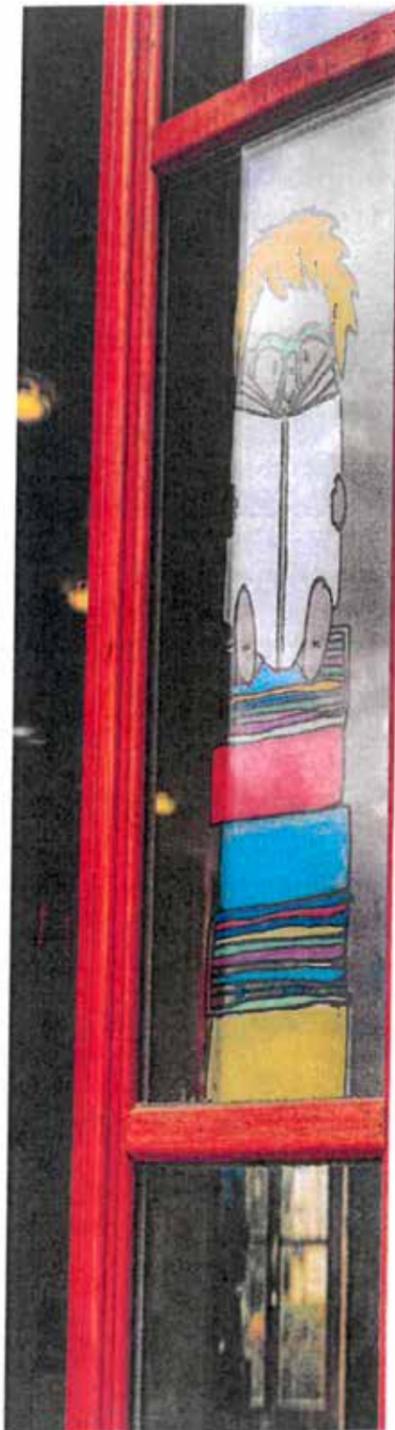
DOMAINE BIO
Visites, dégustations et ventes sur rendez-vous



Aménagements paysagers, entretien de jardins, plantation, taille de haies, ramassage de feuilles mortes, débroussaillage, élagage, désherbage de sols...

1 route du Puits Saint Constant - 42800 Saint Joseph
lak.paysages@gmail.com - www.lakpaysages.com

Médiathèque : programme 2023-2024



• Jusqu'au 9 mars 2024 : Prix Curieux Voyageurs

Cette année, les médiathèques de Saint Romain en Jarez, Saint Joseph, Rive de Gier et L'Horme participent au prix. Inscriptions, renseignements, livres et bulletins de vote sont disponibles à la médiathèque.

Lisez et votez jusqu'au 9 mars 2024 !

Le prix Curieux Voyageurs fait écho au Festival Curieux Voyageurs qui se déroulera les 15, 16 et 17 mars 2024.

• Décembre 2023 : Lectures de Noël

- Mardi 19 décembre à 11h30 pour les 7-11 ans
- Jeudi 21 décembre à 12h30 pour les 3-6 ans

• Vendredi 19 janvier 2024 : Comte avec Cécile LEOEN

Nuits de la lecture, thème : **le corps**

- 17h30 - 18h00 pour les 3-7 ans
- 18h15 - 19h pour les 8-11 ans
- 19h15 - 20h pour les ados et les adultes

• Samedi 17 février à 15h : Accueil d'un auteur

Christophe TOUCHARD : **Un alto pour passeport** dans le cadre du festival Curieux Voyageurs

• Vendredi 8 mars 2024 : Journée de la femme

• Du 9 au 24 mars 2024 : Printemps des Poètes

• Avril 2024 : Soirée jeux

En collaboration avec les ados de la commune.

• Tout au long de l'année : Partir en livres

Tout au long de l'année, accueil de classes, deux mardis par mois. Deux fois par an, accueil des assistantes maternelles.

L'équipe de bénévoles s'étoffe avec deux nouvelles recrues, Mmes Monique FOND et Marie-Anne ROUCHOUZE.

Suivez nous sur Facebook et Instagram (Médiathèque de Saint-Joseph)

Ouverture :

- Lundi de 16h à 18h
- Mercredi de 15h à 18h
- Samedi de 10h à 12h.

Contact : mediatheque@commune-saint-joseph.fr

Ludothèque

Le **Ludobus** de la Vallée du Gier existe depuis 1999 et est présent sur 18 communes : Cellieu, Chagnon, Châteauneuf, Dargoire, Doizieux Saint Just, Farnay, Génilac, L'Horme, La Valla en Gier, La Terrasse sur Dorlay, Pavézin, Sainte Croix en Jarez, Saint Joseph, Saint Martin la Plaine, Saint Paul en Jarez, Saint Romain en Jarez, Tartaras, et Valfleury.

Ce service est pris en charge par les communes via le Syndicat Intercommunal du Pays du Gier (SIPG), qui en confie la gestion et l'organisation à l'association des **Francas de la Loire**.

Il représente un véritable engagement politique intercommunal, mettant le jeu au cœur de la vie de l'enfant et du jeune. Le **Ludobus** est ouvert aux enfants, parents, professionnels et personnes de tous âges.

Pour s'inscrire, il suffit de se rendre au **Ludobus** lors d'une permanence, munit d'un justificatif de domicile et d'un chèque de caution (non encaissé). L'adhésion est de 5,50 € pour les assistantes maternelles et de 5 € pour les familles, pour un an de date à date. Il vous sera ensuite possible d'emprunter 2 jeux par adhérent pendant 4 semaines.

Nous sommes présents sur la commune de Saint Joseph, en face de la Mairie, les mercredis 8 février, 8 mars, 5 avril, 3 et 31 mai, 28 juin et 26 juillet de 15h à 16h.

Dans le **Ludobus**, une ludothécaire vous accueille, vous conseille et vous accompagne pour bien choisir vos jeux et construire vos projets.

Laëtitia BARRUEL, ludothécaire

Contact : francasludobussipg@orange.fr
06 30 91 04 04 - www.42.lesfrancas.net



Relai Petite Enfance

Depuis 3 ans, le Relai Petite Enfance du SIPG propose des ateliers à destination des familles habitant sur le territoire du Pays du Gier.

L'antenne de Rive de Gier a organisé le samedi 7 octobre une balade contée sur la commune de Saint Joseph. 13 enfants, de 6 mois à 4 ans et 12 parents se sont réunis autour de Estelle RABEYRIN, conteuse professionnelle de la compagnie **Les Zétincelles**.

Durant plus d'une heure, 3 pauses comptines, contes et jeux de doigts ont rythmé la balade, tous bercés par les bruits de la nature. Pour clôturer ce temps convivial, un verre de jus de fruits a été offert à chacun.



La récolte des pommes de terre à la ferme des Alouettes

C'est lors d'une belle journée du mois d'août que j'ai eu la chance de pouvoir participer, le temps d'un instant, à la ramasse des fameuses pommes de terre de la famille PASCAL. Il est important de comprendre les différentes étapes de ce travail complexe et difficile. C'est une véritable mission familiale, menée de front par plusieurs générations. L'intensité est là, dès le lever du jour. Quelle joie de grimper sur cette machine étrange, vieille de plusieurs dizaines d'années et de voir ce mécanisme à l'œuvre.



Extraction de la terre qui se retrouve sur un tapis roulant, puis passe dans les mains expertes de la jeune génération qui veille à ne garder que le meilleur de la production. Pour finir, la pomme de terre se balade dans de grands bacs de stockage.



La qualité du travail bien fait, l'engagement de nos agriculteurs est fidèle au rendez-vous. N'oublions jamais toutes ces valeurs qui font qu'aujourd'hui, nous avons une alimentation de qualité chaque jour depuis des années.

Fabrice DUCRET

BMA : Blanc Métal Automatismes



ZA la Plaine - 42800 SAINT JOSEPH - 04 77 75 48 10
www.bma-metallerie.fr

BMA est une entreprise implantée sur notre commune.

Ses interlocuteurs : les professionnels de la région, essentiellement dans la grande distribution, comme **Leclerc, Carrefour, Super U** ou encore **Aldi**.

Ses missions : la fabrication et la pose de garde-corps, portes rideaux, portes industrielles, auvents, façades vitrées et tout ce qui touche aux devantures de magasins.

BMA est implantée sur la zone artisanale de la Plaine. Si vous souhaitez faire appel à leurs services, n'attendez plus, appelez cette entreprise locale !

Antoine CHOUVION

Parlez-moi d'immo



Ancien employé en bâtiment « courant faible », Arnaud ZAINI, Givordin d'origine, a posé ses valises à Saint Joseph en 2007 accompagné de sa femme et ses deux enfants. En 2008, après une longue réflexion familiale, son oncle Sergio ZAINI, crée l'entreprise **Parlez-moi d'immo**. En tant qu'associé, Arnaud se certifie en **diagnostic technique immobilier**, domaine qu'il n'exercera pas car il deviendra agent immobilier en 2009.

Il s'investit en parallèle dans la gérance d'une société de promoteurs / lotisseur / marchand de biens.

Parlez-moi d'immo représente plus de 100 personnes travaillant comme agents immobiliers, courtiers en financement et rachat de crédits, maîtres d'œuvre et équipe de rénovation / construction, lotisseur / marchand de biens.

La municipalité remercie Arnaud ZAINI pour sa participation au financement du panneau du plan de Saint Joseph installé à côté du parking des randonneurs.

Paméla BONNAND



Arnaud ZAINI

5 route de Bissieux - 42800 Saint Joseph

06 78 35 51 60

arnaud.zaini@parlezmoidimmo.com

Small Food Truck

Un nouveau food truck est arrivé dans le bourg !

Méliane DESBENOIT et Bilel SALAH, deux étudiants d'une vingtaine d'années, se sont lancés dans l'aventure de la restauration à emporter, en proposant de délicieux plats tous les mardis à partir de 18 h sur la place du village.

Au menu, vous pourrez déguster des kebabs aux légumes frais entièrement personnalisables ainsi que du poulet frit.

Il est également possible de privatiser nos restaurateurs ambulants pour un événement tel qu'un mariage ou une réception.

Alors n'hésitez plus, rendez-vous le mardi place de la mairie ou appelez au **07 87 83 04 51**.

Antoine CHOUVION



Pratique

Urgences

GENDARMERIE : 17 ou 04 77 73 22 07

POMPIERS : 18 - SAMU : 15

Pour les sourds et malentendants : 114

Ce numéro unique, national et gratuit est accessible par SMS,

www.masecurite.interieur.gouv.fr/fr

tchat, visiophonie ou sur l'application téléchargeable sur l'app store ou play store

Accueil sans abri : 115

Centre anti poison Lyon : 04 72 11 69 11

Urgence pédiatrique (Hôpital Nord) : 04 77 82 80 80

Urgence maternité-gynécologie (Hôpital Nord) : 04 77 82 80 43

Urgence psychiatrique (Hôpital Nord) : 04 77 12 77 83

SOS Médecins (Saint Etienne) : 04 77 33 30 30

Médecins de garde : 04 77 59 10 10

Chirurgiens dentistes de garde : 04 77 47 33 70

Astreinte élus : 07 88 15 50 87

Urgence eau (Société Cholton) : 04 77 29 68 91

Pratique

École maternelle et primaire : 04 77 75 10 17

Pôle emploi ANPE-ASSEDIC : 3949

CAF Rive-de-Gier : 04 77 83 51 45

CPAM : 3646

Pôle Action Sociale (assistante sociale) : 04 77 83 01 30

Centre des impôts Saint-Chamond : 04 77 29 31 21

La Poste de Rive-de-Gier : 04 77 83 21 00

S.P.A. refuge de Brignais : 04 78 38 71 71

Transport

Allo Stas 0800 041 042 (Service & appel gratuits)

PC routes métropolitaines : 04 77 49 74 16

Santé

COVID-19 : 0800 130 000

Sida Info Service : 0800 840 800

SOS Drogue Alcool Tabac Info Service : 113

Fil Santé Jeunes : 0800 235 236

Violences et discriminations

Allo enfance maltraitée : 119

Femmes Info Services (SOS femmes battues) : 01 40 33 80 60

Victimes de discriminations raciales : 114

Maltraitance des personnes âgées : 0800 020 528

Violences conjugales : 3919

Coordonnées mairie

1 place de la Mairie - 42800 SAINT-JOSEPH

Tél : 04 77 75 07 53 / Fax : 04 77 83 77 15

E-mail : secretariat@commune-saint-joseph.fr

Permanence un samedi par mois de 9h à 11h sans rdv

Retrouvez les dates sur Illiwap et son agenda

Déchèterie de Tartaras

Route de Givors - Lieu-dit Combe Martin - 42800 TARTARAS

Tel : 0 800 882 735

Du 1er avril au 31 octobre : Lundi 14 h - 19 h

Du mardi au vendredi 10 h - 12 h et 14 h - 19 h

Samedi 9 h 30 - 12 h et 14 h - 19 h Dimanche 9 h 30 - 12 h

Du 1er novembre au 31 mars fermeture à 18 h au lieu de 19 h

Fermée les jours fériés.

Périscolaire

En période scolaire, les lundi, mardi, jeudi, vendredi :

7h20 à 8h30 / 11h30 à 13h30 / 16h30 à 18h30.

Tel : 06 89 66 25 73

E-mail : periscolaire@commune-saint-joseph.fr

Accueil de loisirs et ados

E-mail : centredeloisirs@commune-saint-joseph.fr

Horaires de permanences de la médiathèque

Lundi de 16h à 18h

Mercredi de 15h à 18h

Samedi de 10h à 12 h

Tel : 04 77 75 33 85

E-mail : bibliotheque@commune-saint-joseph.fr

Menu restaurant scolaire et portage des repas

Disponible sur l'application illiwap ou sur

www.commune-saint-joseph.fr

Bricolage, jardinage : règles à respecter ?

Horaires à respecter pour utiliser tondeuse à gazon, tronçonneuse ou perceuse :

• les jours ouvrables de 8h30 à 12h00 et de 14h30 à 19h30,

• les samedis de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00,

• les dimanches et jours fériés de 10h00 à 12h00.

Les bruits, tapages injurieux ou nocturnes sont punis de l'amende prévue pour les contraventions de la 3^{ème} classe forfaitaire (68 €) (article R623-2 du Code Pénal).

Les entreprises, doivent interrompre leurs activités entre 20h et 7h, les dimanches et jours fériés. Sauf en cas d'urgence.

Pour vos réceptions,

nous mettons à votre disposition des tréteaux et des planches de 70 cm de largeur :

• 5 de 2 m de longueur

• 4 de 1,90 m de longueur

• 4 bancs de 2,40 m de longueur

Faire une demande par mail au secrétariat. Récupération au soin des emprunteurs pendant les horaires d'ouverture de la mairie.

ESSAYEZ L'EQUITATION CETTE ANNÉE

- Au parc du Mollard
- De 4 à 12 ans
- Stage découverte
- Activité d'extérieur

Appelez Camille 07.81.31.29.27

UN COURS ACHETÉ UN COURS OFFERT

Non cumulable - Valable pour une personne sur les places disponibles jusqu'au 31/10/2023 inclus

Agenda

• Samedi 6 janvier 2024 :

Repas des seniors, Salle du Cercle

• Vendredi 12 janvier :

Vœux du Maire, Salle du Cercle, 19h

• Mercredi 24 janvier :

Conseil municipal, Mairie, 20h

• Vendredi 26 janvier :

Film-Conférence, *la Norvège* par le Cercle Culturel, Salle du Cercle à 19h30

• Mardi 30 janvier :

Don du sang, Salle de la Gare, Saint Martin la Plaine, de 15h30 à 19h

• Mercredi 14 février :

Conseil municipal, Mairie, 20h

• Samedi 9 mars :

Carnaval par le Sou des Ecoles

• Samedi 23 mars :

Commémoration du cessez-le feu en Algérie, par la FNACA

• Mercredi 27 mars :

Conseil municipal, Mairie, 20h

• Samedi 30, dimanche 31 et lundi 1^{er} avril :

Tournoi international de football U18

• Jeudi 4 avril :

Don du sang, Salle de la Gare, Saint Martin la Plaine, de 15h30 à 19h

• Samedi 13 avril :

Repas dansant par CCCLR Saint Joseph Basket, Salle du Cercle

• Dimanche 14 avril :

Rassemblement de voitures anciennes et de prestige

• Mercredi 24 avril :

Conseil municipal, Mairie, 20h

• Samedi 4 et dimanche 5 mai :

Foire de l'UDAM (Union des Associations et du Matériel de Saint Joseph)

• Mercredi 8 mai :

Commémoration du 8 mai 1945

• Mercredi 22 mai :

Conseil municipal, Mairie, 20h

• Samedi 25 mai :

Saint Jolympiques par Saint Jo S'Anime

• Samedi 8 juin :

Gala de Pole Dance, Salle du Cercle

• Mercredi 19 juin :

Conseil municipal, Mairie, 20h

• Dimanche 23 juin :

Kermesse de l'école par le Sou des Écoles

• Jeudi 4 juillet :

Conseil municipal, Mairie, 20h

• Samedi 6 juillet :

Fête républicaine

État civil

Naissances

• 31 mai 2023 : Mattia PERRIER

• 4 juillet 2023 : Leya, Anna, Ylénia LAROUX

• 18 juillet 2023 : Kâmil BIROT

• 12 août 2023 : Noah, Trystan LE BONNIEC

• 17 août 2023 : Lyanna, Anaïs, Annie GOMEZ

• 22 août 2023 : Ely, Laurent TOURÉ

• 6 octobre 2023 : Valentin, Dominique TORRES

• 10 octobre 2023 : Livio BERNARD

• 15 octobre 2023 : Tess, Andrielle, Luisa PAYET

• 17 octobre 2023 : Ramazan LAFCI

• 20 octobre 2023 : Léonys, Stéphane, Anthony, Solan TRACOL

• 26 octobre 2023 : Julia, Simone CHAMPALLE

• 4 novembre 2023 : Liam, Romain, Jean-Jacques LEDEUX LETOURNIER

Pacs

• 13 juin 2023 :

Christine GAMET et Benjamin MAISONNETTE

• 2 septembre 2023 :

Adeline GEORJON et Gaëtan MURE

• 19 octobre 2023 :

Jane SOISTIER et Cyril CHAKI

Mariages

• 15 juillet 2023 :

Kévin MOULIN et Benoît MARÉCHET

• 29 juillet 2023 :

Cindy CHAMBERT et Julien ALESSI

• 8 septembre 2023 :

Amandine GARCIA et David VARELA

• 30 septembre 2023 :

Coraline COURTAY et Yvan DOS SANTOS

• 21 octobre 2023 :

Isabelle REYNAUD et Olivier JAC

Décès

• 27 août 2023 : Porfirio VAZ DA COSTA

• 1^{er} septembre 2023 : Bernard BARBAROUX

• 26 octobre 2023 : Yves BERTHON

Création des écoles de Saint Joseph

Avant 1850, existait-il une école à Saint Martin la Plaine et donc existait-il des enseignants ? Non.

Pourtant, depuis au moins les années 1670, on découvre la présence épisodique d'un maître d'école sans que la réalité d'une école puisse en découler. Au cours du XVIII^{ème} siècle, bon an, mal an, un maître précepteur d'enfant transmet des rudiments d'instruction aux enfants, alors que des écoles s'installèrent au bourg de Saint Martin à partir de la fin du XVIII^{ème} siècle et surtout dans le premier tiers du XIX^{ème}. (voir les articles historiques sur les précédents bulletins d'informations Saint'Jo Info n°82 et 83)

Etienne FÉCHET, habitant de Saint Martin, originaire du hameau de la Jubilière, devint boulanger à Paris où il fit fortune (380 000 francs ?), grâce aussi à son mariage avec une femme assez aisée. Cet homme, dans son testament du 27 juin 1848, fit un legs de 1 000 francs à la commune de Saint Martin la Plaine pour deux causes : 500 francs pour soulager les indigents et 500 francs pour ériger une école dans le secteur rural (la future commune de Saint Joseph).

Les habitants de ce lieu édifièrent une église sur une parcelle du lieu-dit Monteiller, là où elle se trouve à l'heure actuelle. Pendant cette construction (1853 - 1955), des habitants de cette section territoriale décidèrent la fondation d'une école. Dès la fin de l'année 1853, lors d'une réunion chez A. BETHENOD à

Montbressieux, les souscripteurs nommèrent 19 commissaires pour suivre les travaux et, parallèlement, faire les démarches nécessaires pour que, une fois bâtie, l'école vive. Ces commissaires couvraient l'ensemble du territoire rural (1 à 3 par hameau de La Plaine à Bissieux en passant par Milissieux). Le coût final atteignit 12 540 francs. 59 souscripteurs (1) apportèrent 4 875 francs et l'équivalent de 650 francs en nature (travaux, matériaux, transports, etc.) et couvrirent le coût de la construction proprement dite. D'autres souscriptions réglèrent des dépenses diverses. Les sommes données par les habitants s'étagèrent de 10 à 500 francs. A qui s'adresser pour trouver un enseignant ? Depuis la loi Guizot (1835), chaque département avait créé une Ecole Normale où de futurs enseignants se formaient. Depuis longtemps, le clergé avait la main sur les enseignants des villages et des villes. Dans les ordres religieux, on formait de futurs enseignants même de façon basique parmi leurs membres. Pourquoi recruter deux religieuses plutôt que deux enseignants mieux formés ? Dans la société de cette époque, l'influence religieuse était si importante et si ancienne qu'un clerc paraissait plus apte ou plus convenable que n'importe quel laïc, sauf dans certaines régions moins influencées par l'église, ce qui n'était pas le cas des coteaux du Jarez. Aussi ne doit-on pas s'étonner que le premier janvier 1854, ces commissaires décidèrent de recruter deux religieuses de l'ordre de Saint Charles à Lyon pour « **remplir les fonctions d'institutrices des jeunes enfants des deux sexes dans l'école** ».



Les travaux terminés, en octobre 1856, l'école accueillit filles et garçons dans deux classes mixtes sous la direction de deux religieuses. Les noms de ces deux premières enseignantes, qui logeaient au premier étage de l'école, ne nous sont pas connus, mais le recensement de 1861 nous révèle ceux des institutrices en poste cette année là. Trois jeunes religieuses pour deux classes, la plus âgée ne dépassait pas 25 ans, Marie HONORAT, les deux autres 21 ans, Philomène BROYET et Jeanne-Marie BENON. Deux d'entre elles se partageaient les élèves, la troisième s'occupant probablement de l'intendance ou tenait un rôle d'auxiliaire éducative. Plus tard, s'adressant au Maire, l'Inspecteur primaire lui ordonnait en parlant de l'institutrice : « **Vous devez lui défendre de recevoir aucune rétribution directement des familles. Le recouvrement de cette rétribution doit être fait par le receveur municipal.** » (Lettre du 21 octobre 1869). Nous ne connaissons pas le montant de cette rémunération.

A partir de la création de la commune de Saint Joseph en 1867, l'école hébergea momentanément les élus municipaux pour leurs réunions une fois la classe terminée. Pendant l'une de leurs délibérations, celle du 30 juin 1869, les conseillers (2) décidèrent la création d'une **école spéciale de garçons dirigée par un instituteur**. Ils espéraient que cet enseignant pourrait donner « **une instruction plus complète** » aux garçons de plus de douze ans, qu'il pourrait « **ouvrir un cours d'adulte** » et qu'il remplirait « **utilement les fonctions de secrétaire de mairie** », mais ce projet ne verra le jour qu'au moment où « **la commune obtiendrait de l'Etat une subvention telle qu'il y eut de quoi suffire à la dépense projetée** ». M. LAVAL, entrepreneur, avait fourni un devis « **s'élevant à la somme de 3 250 francs** ». L'idée de cette nouvelle école (3) cheminait localement dans les esprits, comme elle progressait dans beaucoup d'autres communes.

En attendant la concrétisation de l'école de garçons, celle des filles était dirigée par Jeanne-Marie LAVAL, à partir de 1866, qui resta en poste douze ans. Cette école hébergea en 1872 deux pensionnaires âgées de 11 et 5 ans. Le conseil municipal octroya 69,66 francs (4) à l'institutrice à titre de supplément de traitement pour « **son assiduité à bien instruire les enfants** », supplément porté à 80 francs l'année suivante alors que son traitement annuel, réglé par la commune, se montait à 900 francs. Cependant Mme LAVAL, âgée de 51 ans, était retirée par sa supérieure générale le premier octobre 1878, remplacée par dame GUIGUET - **Sœur Marie-Louise** - elle-même remplacée par Marguerite PIÉRY - **Sœur Emmanuel** (5) - de l'ordre de Saint François d'Assise le 24 mars 1882. Auparavant, en décembre 1878,

l'école de garçons était ouverte dans la maison COIGNET avec qui la commune passa un bail, le 28 octobre 1878, pour y installer temporairement l'école de garçons avec une salle de classe et un logement pour l'instituteur. Le 22 mai 1879, le conseil municipal prenait à sa charge pour 300 francs le mobilier personnel de l'instituteur. Les premiers instituteurs de cette école de garçons se nommaient André FAURÉS, âgé de 45 ans et Jean-Marie CHEYNET, 21 ans, logés dans le même appartement. Enfin on se mit à chercher un terrain pour y construire une école de garçons.

Ainsi débuta une opération qui ne s'avéra pas celle d'un long fleuve tranquille. Par rapport aux ébauches du projet de création d'une école de garçons, datant de 1869 rappelons-le, les conditions politiques avaient changé. L'Empire avait cessé laissant la place à un personnel politique renouvelé en partie et surtout l'Etat républicain voulait remettre de l'ordre dans l'ensemble des écoles de statuts différents bien qu'encore sous influence cléricale. Dès 1881, les députés jetèrent les bases d'un enseignement généralisé dans tout le pays qui aboutirent aux lois Jules FERRY de 1881 et 1882. Au niveau de la commune, les difficultés budgétaires, toujours présentes, aux dires du Maire, se doublèrent d'enjeux sociétaux et philosophiques.

Les premières lois Jules FERRY à peine parues, il fallut les analyser et comprendre en quoi elles bouleversaient la tradition. Elles heurtaient bien des habitudes anciennes, surtout la notion de laïcité, souvent prise comme une attaque contre la religion. Il fallut s'adapter à ces nouvelles mesures. Chaque évolution s'expose à des soubresauts. Un certain nombre de lois s'appliquent réellement assez longtemps après leur publication. Ainsi, à Saint Joseph, la religieuse Marie-Claudine CHEMARIN, institutrice à l'école de filles un peu avant 1886, continua à enseigner pendant encore dix-sept ans dans les locaux rebaptisés école publique de filles. Les élus municipaux firent preuve pour le moins de naïveté ou d'incompréhension vis-à-vis d'un monde qui changeait et de la démocratie qui s'installait.

Le 15 octobre 1882, pensant peut-être se couler dans ce grand projet d'instruction qui irriguait l'action du premier ministre Jules FERRY, le Maire déposa un dossier relatif aux deux écoles de sa commune (A 1882, dans le tableau). Las, la réponse du Préfet le douça. « **M. le Ministre de l'Instruction publique estime que la dépense de 41 200 francs est exagérée** » et invite « **l'administration municipale à présenter un nouveau projet dont la dépense ne dépasse pas 28 000 francs** ». L'architecte M. BOULIN qui avait dessiné les plans de l'école fut incité à les modifier.

	A : 1882	B : 1883	C : 1884	D : Avr. 1885	E : Oct 1885
Construction école de garçons	20 000,00 F	15 377,00 F	10 000,00 F	8 500,00 F	8 500,00 F
Réparation école de filles	13 000,00 F	6 698,00 F	5 000,00 F		
Mobilier école de garçons	1 023,00 F	1 023,00 F	1 800,00 F	900,00 F	500,00 F
Mobilier école de filles	1 774,50 F	1 302,00 F			
Achat maison COIGNET			8 300,00 F	8 300,00 F	1 600,00 F
Achat de terrain	4 125,00 F	3 600,00 F	4 100,00 F	4 100,00 F	4 100,00 F
Honoraires, etc...	877,50 F		800,00 F	800,00 F	800,00 F
TOTAL	40 800,00 F	28 000,00 F	30 000,00 F	22 600,00 F	15 500,00 F
Dépenses hors taux légal (extra-scolaires)					7 200,00 F

Dans cette attente, on invita la population au moyen d'une enquête publique (8 janvier 1883), à choisir l'emplacement de la future école entre deux terrains. Celui du maire, Jean-Marie DÉPLAUDE (La Bessonnière) et celui de Jean-Claude DÉPLAUDE cultivateur de Millissieux. La démocratie s'exerçait, mais les moyens employés balbutiaient. En effet, bien que le terrain de Jean-Marie DÉPLAUDE n'obtint que 24 votes favorables alors que 41 votes se portèrent sur celui de son concurrent, le premier nommé fut choisi, les abstentions des nombreux autres étant considérées comme favorables à la première solution (!). Le fait que ce premier terrain avait été validé par l'Inspecteur primaire fit pencher la balance de son côté. Enfin, comme on jugea qu'il y avait urgence à se décider, un nouveau devis (B 1883) respectant les exigences du ministère (31 % de réduction des dépenses) fut voté le 11 septembre 1883. Un nouvel instituteur était nommé à l'école de garçons. Louis PELLISSIER assura la rentrée scolaire le 1^{er} octobre 1883 dans des locaux de « **convenance parfaite** » assurèrent les élus qui se déjugèrent eux-mêmes lorsqu'ils parlèrent un peu plus tard d'insuffisance des locaux !

L'histoire de l'école de garçons semblait s'accélérer. « **Vu la convenance parfaite dans laquelle se trouve cette maison de notre école actuelle** », le conseil municipal décida d'acheter la maison COIGNET pour 8 300 francs dans sa séance du 13 juillet 1884 en félicitant son maire pour sa « **sagesse administrative** » dans sa conduite des négociations avec le propriétaire du bâtiment. Mais « **n'ayant aucun fond disponible** » les conseillers s'adressèrent au Préfet dans des termes choisis pensant naïvement que leur prose très policée les aiderait à obtenir des subventions conséquentes à la commune. Cependant, pour négocier avec les autorités politiques, la politesse si aimable soit-elle ne suffisait pas... et on ne mendiait pas auprès de l'État. La maison d'école appartient encore à M. COIGNET pour quelques mois. Prudents, les élus passèrent un nouveau bail avec lui d'une durée de neuf ans qui stipulait que, lorsque sa résiliation surviendrait, elle se transformerait en achat quand le Maire « **aura reçu approbation de M. le Préfet** ». A cette même séance, le Maire présenta un troisième devis (C 1884) se montant à 30 000 francs soit une augmentation de 2 000 francs par rapport au précédent. Et chacun patienta encore.

Début janvier de l'année suivante, de nouveaux éléments surgirent. Tout d'abord, la fabrique paroissiale qui « **déclare s'opposer à tous travaux à faire à l'École de Filles, vu qu'elle revendique la possession de cet immeuble** ». Le conseil municipal se rangea à cet avis, mais il sollicita le Préfet « **de bien vouloir faire tout ce qu'il peut pour que la Maison d'école de garçons soit construite le plus tôt possible, car cette école (dans la maison COIGNET) ne mesure que 28m² 35 et compte 50 élèves.** » Le Maire n'était pas au bout de ses peines. D'autant plus que dans un courrier du 13 mars 1885, le Ministre estimait de nouveau que le dernier devis proposé était « **excessif** ». Il fallut encore réduire la voilure. Le conseil vota donc un nouveau devis (D 1885-avril). De nouvelles difficultés attendaient les élus. La séance du conseil municipal du 9 août 1885, aussitôt ouverte fut close. Seuls le maire et deux conseillers y assistaient, peut-être avait-on déconseillé aux autres d'y siéger. Dans un courrier récent, le Préfet de la Loire avait ordonné d'abattre la cloison qui sépare les deux classes de l'École de filles ; en guise de réponse le maire écrivit « **Délibération nulle** » sur le registre des délibérations. Le Maire s'inclinait devant l'avis de la fabrique paroissiale.

Un nouvel épisode se déroula au cours de la séance du conseil municipal du 25 octobre 1885. Un autre terrain appartenant à sept habitants venant d'être proposé, un cinquième devis s'imposait (E 1885-octobre) divisé en deux parties, la première comportant les dépenses scolaires, la deuxième « **les dépenses scolaires qui excèdent le taux légal et les dépenses étrangères au service**

scolaire ». Les élus découpèrent aussi les dépenses dues à l'achat de la maison COIGNET en deux parts, l'une pour l'école dont le devis se limita alors à 15 000 francs, l'autre pour des dépenses extra scolaires (plusieurs pièces de cette maison devant servir de mairie). L'État subvenant maintenant aux dépenses à hauteur de seulement 9 920 francs, il ne restait plus que 4 580 francs à couvrir par un emprunt. Un deuxième emprunt au Crédit Foncier de 7 100 francs était nécessaire pour couvrir les frais extra-scolaires. Pour tenter d'amadouer les services de l'État, il était fait mention que « **la vigne qui était la principale ressource des habitants de Saint Joseph est presque entièrement détruite par le phylloxéra et qu'il n'est pas possible d'imposer à la commune de plus grands sacrifices que ceux qu'elle a votés** ». Les services de l'État et du Département répondraient-ils à la prière du conseil municipal de l'aider financièrement à mener à son terme le projet de création d'une école de garçons ?

N'oubliant pas l'école de filles qui fonctionnait depuis 1854, des habitants qui souhaitaient qu'elle poursuive son cours dans les conditions fixées au départ rédigèrent une pétition pour garder les deux institutrices alors que le Préfet voulait n'en conserver qu'une. Cette pétition (6) signée par « **des pères de famille, propriétaires, habitants de la commune** » relevait que cette école « **a toujours eu deux classes, alors même que le nombre des enfants était bien inférieur à celui d'aujourd'hui et qu'une seule institutrice ne peut surveiller et instruire convenablement tant d'enfants.** » Cette supplique contenait l'engagement de l'institutrice qui voulait bien garder son auxiliaire sans réclamer la moindre subvention supplémentaire. Pourquoi, aux yeux du Préfet, ces pères de famille qui se déclaraient propriétaires seraient-ils plus respectables que d'autres pères sans propriété ? On avait peu évolué dans les mentalités depuis le siècle précédent (7), le suffrage universel véritable n'ayant été décidé qu'en 1875, remplaçant définitivement le suffrage censitaire, système dans lequel les personnes les plus imposées tenaient le pouvoir.

Les épreuves à surmonter pour obtenir une école de garçons allaient-elles enfin aboutir à un résultat positif ? Pas immédiatement. Les autorités nationales et départementales n'augmentant pas leurs subventions, il fallait trouver de nouvelles solutions. Comment ? Baisser (une fois de plus) les dépenses pour que le coût incombant à la commune diminue. Après une baisse des dépenses de 1 401,38 francs il ne restait à payer que 3 559 francs les membres du conseil municipal firent « **séance tenante une souscription de 559 francs (8)** ». Restait à s'acquitter de 3 000 francs. Comme « **l'intérêt demandé par le Crédit Foncier est très élevé** », considérant que « **des particuliers prêteraient à un taux maximum de 4 %** », les conseillers se tournèrent une fois encore vers le Préfet pour qu'il autorise le Maire à contracter un emprunt de 3 000 francs auprès de ces habitants.

Enfin, la vente de la maison COIGNET (9) intervint le 15 avril 1887 alors que la construction de l'école de garçons était commencée. Quant à l'école de filles, elle continua à fonctionner avec deux religieuses jusqu'en octobre 1903 lorsque le couple d'enseignants publics PEY fut nommé dans les deux écoles de notre commune. A partir du 19 novembre 1905, la gratuité des fournitures scolaires fut effective. Vint la promulgation de la loi du 9 décembre 1905, séparation des Églises et de l'État. Le 27 septembre 1906, Mme PEY informait l'Inspecteur primaire en réponse à sa note du 26 courant « **il n'y a plus d'emblème religieux dans ma classe.** » La laïcité était entrée à l'école et les lois Jules FERRY s'appliquaient (avec un retard d'une vingtaine d'années).

Dans les années 1850, avec la création de l'école communale, Saint Joseph prenait le train de l'histoire avec une réalisation dans l'air du temps, des classes mixtes, sous le regard de religieuses

garantes de l'ordre moral aux yeux de la population. A la fin du siècle, un peu contraintes et forcées, les autorités municipales se glissèrent dans la modernité avec les écoles publiques de la commune. Bien améliorés depuis, les deux bâtiments scolaires du XIX^{ème} siècle, continuent de servir à instruire et à éduquer les enfants de la commune.

Dans bon nombre de communes, ces lois Jules Ferry donnèrent le signal de construction d'un bâtiment avec le corps central abritant la mairie et de part et d'autre deux ailes, l'une hébergeant une école de filles et l'autre une école de garçons. Les maires de ces communes avaient compris et utilisé la force de la puissance publique plutôt que continuer à s'appuyer sur le bon vouloir ou la magnanimité de quelques-uns de leurs concitoyens fortunés.

Joseph COLOMB

Merci à Jean CORON pour la photo de classe

Photo qui date de 1890 environ. Les deux religieuses institutrices pourraient être Marie-Claudine CHEMARIN âgée d'une trentaine d'années et Louise BOUCHARD d'une cinquantaine d'années.

Sources :

• Archives communales et archives privées.

Notes :

1. Sur le recensement de 1956, on compte 117 ménages dans les hameaux de ce secteur. Les souscripteurs représentaient 50 % des familles.
2. Sur les douze conseillers de la première assemblée municipale, sept avaient été commissaires qui avaient surveillé la bonne marche du chantier de l'école.
3. Deux ans plus tôt, Victor DURUY, ministre de l'Instruction publique, fit voter une loi obligeant les communes à se doter d'une école de filles.
4. Conseil municipal du 25 février 1877.
5. « **Sœur Emmanuel** », c'est ainsi qu'elle signa d'un prénom masculin sur le registre des délibérations municipales.
6. Pétition étudiée et cautionnée par le conseil municipal du 8 novembre 1885.
7. Pour connaître les strates sociales de la population rurale qui avaient peu changé depuis le XVIII^{ème} siècle, voir l'article **Un cadastre dès 1740** dans le numéro 86 de janvier 2023 de Saint'Jo Info.
8. Séance du 1^{er} août 1886, un geste à souligner.
9. La commune se dota enfin d'une mairie qui servit durant une bonne centaine d'années. La « **maison COIGNET** », bien que modifiée par rapport à son origine, est complètement intégrée à l'école communale, depuis que la nouvelle mairie dispose d'un bâtiment moderne et adapté aux besoins actuels.

JULLIEN AUTOMOBILE
Charles-Eric JULLIEN

04 77 75 92 32

39 bis route de la Plaine
SAINT JOSEPH

Vente de voitures neuves et d'occasion
Location de véhicules 9 places

garagejullien@hotmail.fr www.jullienautomobile.fr



MILISSIEUX 1811 - 2022

On détecte l'existence du hameau de Milissieux dès 1263, sur le Cartulaire du Lyonnais*, volume 2, page 145 sous la graphie **Miliceu**. Sur le « cadastre » de 1740, 11 familles y vivent. Sur la Carte de **Cassini** (1760), le hameau est bien visible, de même que sur le premier cadastre officiel, celui de 1811 (document ci-dessus). Vers 1850, on le trouve évidemment sur la carte d'état-major. Depuis 1841, date du premier recensement, et pendant les suivants, la population du hameau varie entre 40 et 75 habitants (en 1856) pour tomber à 37 en 1936 et le nombre de familles de 12 à 9 logeant, suivant les années, dans 8 à 12 maisons. Actuellement, on compte 78 habitants** à Milissieux dépassant son maximum d'il y a près de deux siècles. Dès 1740, y habitaient des personnes nommées BONAND (BONNAND), OLLAGNON, FÉCHET, VERPILLEUX, BERLINGARD, BOYRON, RICHARD, rejointes ou remplacées par des RICHE et des DÉPLAUDE un peu plus tard. Pendant tout le XIX^{ème} siècle jusqu'à nos jours la plupart de ces noms restèrent d'actualité.

Joseph COLOMB

* Merci à Maurice BONNAND

** Merci à Georges et Marie-Jo BONNAND

